

metro

**RAPPORT ANNUEL
2018**

PROFIL CORPORATIF

METRO INC. est un chef de file dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie au Québec et en Ontario. Par ses activités de détaillant, franchiseur, distributeur et fabricant, elle exploite ou approvisionne un réseau de 947 magasins d'alimentation sous plusieurs bannières dont Metro, Metro Plus, Super C, Food Basics, Adonis et Première Moisson, de même que 669 pharmacies principalement sous les bannières Jean Coutu, Brunet, Metro Pharmacy et Drug Basics, qui procurent de l'emploi directement ou indirectement à près de 90 000 personnes.

FAITS SAILLANTS 2018

- Exercice de 52 semaines comparativement à 53 semaines en 2017
- Chiffre d'affaires de 14 383,4 millions \$, en hausse de 9,2 % et de 2,4 % en excluant le Groupe Jean Coutu et la 53^e semaine de 2017
- Bénéfice net de 1 718,5 millions \$
- Bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 605,9 millions \$, en hausse de 13,0 % sur la base de 52 semaines en 2017
- Bénéfice net dilué par action de 7,16 \$
- Bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 2,52 \$, en hausse de 11,5 % sur la base de 52 semaines en 2017
- Rendement des capitaux propres de 40,1 %, supérieur à 14 % pour une 25^e année consécutive
- Augmentation de 12,0 % des dividendes par action, en hausse pour une 24^e année consécutive

RÉSEAU DE MAGASINS

		Québec	Ontario	Nouveau-Brunswick	Total
Supermarchés	Metro		Metro		333
	Metro Plus	199	134		
	Adonis	10	2		12
Magasins d'escompte	Super C	97	Food Basics	131	228
Marchés de proximité	Marché Richelieu	57			
	Marché Ami	250			
	Marché Extra	40			347
Partenaire	Première Moisson	26	Première Moisson	1	27
Total alimentation		679	268		947
Pharmacies	Brunet		Metro Pharmacy		
	Brunet Plus		Drug Basics	72	252
	Brunet Clinique	180			
	Clini Plus				
	PJC Jean Coutu		PJC Jean Coutu	PJC Jean Coutu	
	PJC Santé	380	PJC Santé	PJC Santé	28
	PJC Santé Beauté			PJC Santé Beauté	28
Total pharmacies		560	81	28	669

Informations prospectives : Pour toute information contenue dans le présent rapport annuel et pouvant être considéré comme une information prospective, consulter la section « Informations prospectives » du rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	2018	2017	2016	2015	2014
	(53 semaines)				
RÉSULTATS D'EXPLOITATION					
<i>(en millions de dollars)</i>					
Chiffre d'affaires	14 383,4	13 175,3	12 787,9	12 223,8	11 590,4
Bénéfice opérationnel*	1 011,1	966,4	931,3	857,8	781,5
Bénéfice net	1 718,5	608,4	586,2	519,3	456,2
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	605,9	548,2	586,2	523,6	460,9
Fonds autogénérés	750,4	696,2	707,4	678,3	433,1
STRUCTURE FINANCIÈRE					
<i>(en millions de dollars)</i>					
Total de l'actif	10 922,2	6 050,7	5 606,1	5 387,1	5 279,5
Dettes non courantes	2 630,4	1 441,6	1 231,0	1 145,1	1 044,7
Capitaux propres	5 656,0	2 923,9	2 693,2	2 657,2	2 684,1
PAR ACTION					
<i>(en dollars)</i>					
Bénéfice net de base	7,20	2,59	2,41	2,03	1,70
Bénéfice net dilué	7,16	2,57	2,39	2,01	1,69
Bénéfice net dilué ajusté ⁽¹⁾	2,52	2,31	2,39	2,03	1,71
Valeur comptable	22,12	12,87	11,52	11,00	10,59
Dividendes	0,7025	0,6275	0,5367	0,4500	0,3833
RATIOS FINANCIERS					
<i>(%)</i>					
Bénéfice opérationnel*/chiffre d'affaires	7,0	7,3	7,3	7,0	6,7
Rendement des capitaux propres	40,1	21,7	21,9	19,4	16,6
Dettes non courantes/capital total	31,7	33,0	31,4	30,1	28,0
COURS BOURSIER					
<i>(en dollars)</i>					
Haut	45,44	47,41	48,19	38,10	24,93
Bas	38,32	38,00	35,61	24,27	20,00
Cours de clôture (à la fin de l'exercice)	40,18	42,91	44,09	35,73	24,62

* Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée (BO)

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Chers actionnaires,

METRO a complété cette année l'acquisition du Groupe Jean Coutu, la plus importante transaction de son histoire, permettant à la Société de réaliser un des éléments clés de son plan stratégique qui était de devenir le leader dans le domaine de la pharmacie au Québec.

Le quart du prix d'acquisition a été versé sous forme d'actions, ce qui correspondait au moment de la clôture de la transaction à une participation globale d'approximativement 11 % dans l'actionnariat de la Société, dont environ 8 % est maintenant détenu par la famille Coutu. Je souhaite la bienvenue à nos nouveaux actionnaires et au nom du conseil d'administration je les remercie pour leur choix.

Le conseil a accueilli deux nouveaux membres en 2018 à la suite de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, messieurs François J. Coutu et Michel Coutu. Je suis convaincu que leur grande connaissance du secteur de la pharmacie sera bénéfique au conseil d'administration.

METRO a connu une autre bonne année en 2018 avec des résultats à la hauteur des attentes, malgré une concurrence intense et un contexte économique difficile. Ces résultats renforcent notre conviction que la stratégie d'affaires mise en œuvre par la direction et appuyée par le conseil d'administration s'avère efficace pour la croissance de l'entreprise.

Nos bons résultats reflètent l'engagement et la compétence de nos employés, dirigés par une équipe de direction forte et expérimentée. Je félicite notre président et chef de la direction, Eric La Flèche, ainsi que tous les membres de l'équipe METRO pour ces résultats et, en particulier, pour le travail accompli afin de compléter la transaction d'acquisition du Groupe Jean Coutu.

Conseil d'administration

Cette année encore, le conseil d'administration a revu et approuvé le plan stratégique de la Société et a soutenu la direction dans les diverses initiatives et projets en cours dont l'investissement de 400 millions \$⁽³⁾ sur six ans annoncé en octobre 2017 pour la modernisation de notre réseau de distribution à Toronto. À la suite de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, le conseil d'administration a soutenu également la direction dans ses démarches afin de regrouper les activités du Groupe Jean Coutu avec celles de METRO.

En 2016, le conseil décidait d'augmenter sa cible de représentation minimum des femmes et des hommes au conseil d'administration de 25 % à 30 %. Nous sommes fiers de dépasser cette cible pour une cinquième année consécutive, avec cinq femmes siégeant au conseil, soit 36 % des membres.

Le conseil d'administration continuera en 2019 à soutenir la direction dans la réalisation des priorités stratégiques de la Société, notamment dans la réalisation de la valeur de l'acquisition du Groupe Jean Coutu.

Le conseil fonctionne bien et je remercie tous mes collègues pour leur engagement et leur contribution tout au long de l'année. Merci pour votre confiance et j'espère que nous pourrons compter sur votre appui en 2019.



Réal Raymond
Président du conseil

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Chers actionnaires,

L'année financière 2018 a débuté en force : nous avons annoncé en octobre 2017 la concrétisation de deux projets stratégiques, soit l'acquisition du Groupe Jean Coutu, la plus importante de l'histoire de METRO, et la modernisation de notre réseau de distribution à Toronto. Et elle s'est terminée de la même manière avec une solide croissance des ventes comparables et du bénéfice net au quatrième trimestre.

Résultats 2018

Notre exercice 2018 comptait 52 semaines comparativement à 53 semaines pour 2017. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 14,4 milliards \$, en hausse de 9,2 % et de 2,4 % en excluant le Groupe Jean Coutu et la 53^e semaine de 2017. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 1,6 %. Depuis l'acquisition, le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 1,8 %, soit 0,6 % pour les médicaments d'ordonnance (2,5 % pour le nombre de prescriptions) et 3,9 % pour les produits dans la section commerciale.

Le bénéfice net pour l'exercice 2018 a été de 1 718,5 millions \$ comparativement à 608,4 millions \$ en 2017 et le bénéfice net dilué par action a été de 7,16 \$ par rapport à 2,57 \$. En tenant compte des ajustements des exercices 2018 et 2017, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 2018 a été de 605,9 millions \$ comparativement à 536,3 millions \$ en 2017 sur la base de 52 semaines, et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ a été de 2,52 \$ comparativement à 2,26 \$, soit des augmentations de 13,0 % et 11,5 % respectivement.

Nous sommes satisfaits de nos résultats de 2018, qui ont été réalisés dans un environnement difficile, marqué par une concurrence intense, une très faible inflation alimentaire et une pression accrue sur nos coûts d'exploitation, notamment l'augmentation du salaire minimum en Ontario.

Groupe Jean Coutu

C'est avec une grande fierté que nous avons accueilli les 20 000 nouveaux collègues du Groupe Jean Coutu au sein de METRO en mai dernier. L'alliance de nos deux organisations complémentaires sur les plans stratégique et commercial renforce notre position concurrentielle et nous offre une nouvelle opportunité de croissance.

Notre nouvelle division pharmacie compte maintenant un réseau de 597 pharmacies, réparties entre le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. L'entité combinée travaille au développement du plein potentiel de ses deux bannières principales, Jean Coutu et Brunet, afin de renforcer notre présence sur le marché.

Le regroupement des activités qui appuieront nos bannières de pharmacie se fera sur plusieurs mois. À terme, nous souhaitons soutenir la stratégie spécifique de Jean Coutu et Brunet avec une chaîne opérationnelle unifiée, c'est-à-dire des systèmes et processus qui nous permettront d'être agiles et efficaces. Nous estimons ainsi pouvoir livrer d'ici trois ans des synergies de 75 millions \$⁽³⁾ principalement au chapitre des coûts d'approvisionnement, d'entreposage, de distribution et d'exploitation. Depuis la clôture de la transaction, des synergies de 6,6 millions \$ ont d'ailleurs été réalisées, représentant 17,0 millions \$⁽³⁾ sur une base annualisée.

Avec l'acquisition, notre réseau de détail compte plus de 1 600 établissements et un chiffre d'affaires qui dépassera les 16 milliards \$⁽³⁾. Ensemble, nous créons un nouveau leader en alimentation et en pharmacie qui sera mieux positionné pour répondre aux besoins quotidiens essentiels des consommateurs.

Modernisation de notre réseau de distribution de Toronto

Nous avons annoncé en octobre 2017 un investissement prévu de 400 millions \$⁽³⁾ sur les six prochaines années dans notre réseau de distribution en Ontario. Nous moderniserons notre réseau de distribution de Toronto en construisant un nouveau centre de distribution pour les produits surgelés à proximité de notre centre actuel (West Mall) et un nouveau centre de distribution pour les produits frais à proximité de notre centre actuel (Vickers). Nos deux nouveaux centres seront totalement ou partiellement automatisés.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Avec une chaîne d'approvisionnement modernisée et une technologie de pointe, nous serons en mesure de répondre aux besoins de nos clients avec encore plus d'efficacité. Les nouveaux centres de distribution offriront une plus grande variété de produits, une précision accrue dans la préparation des commandes de même que davantage de flexibilité, ce qui nous permettra d'améliorer le service à notre réseau de magasins et à nos clients. Ils nous permettront également de répondre aux préférences en constante évolution de nos clients dans le futur et de positionner METRO en tant que détaillant offrant la meilleure expérience client dans chacune de ses bannières.

Cette transformation a débuté avec le choix du partenaire technologique, Witron, un leader mondial qui a à son actif la réalisation de dizaines de projets d'entrepôts automatisés dans le secteur de l'alimentation. Cette transformation a débuté en 2018 et se terminera en 2023⁽³⁾.

Dépasser les attentes de nos clients

À nouveau cette année, nous avons poursuivi nos investissements dans notre réseau de magasins. Nous avons réalisé 31 projets pour moderniser notre réseau, dont l'ouverture de 5 nouveaux magasins. Nos investissements soutenus des dernières années et les nombreuses initiatives qui ont été mises en place dans l'ensemble de nos bannières ont contribué à l'augmentation de nos ventes et au maintien de nos parts de marchés.

La bannière Metro a particulièrement bien performé avec des programmes de mise en marché efficaces, tel que le programme renouvelé de prêt à manger « Tout prêt tout frais » au Québec et le programme de boulangerie *Instore Bakery* en Ontario. Nos bannières à escompte Super C et Food Basics ont continué à privilégier les besoins des consommateurs pour qui les bas prix sont la priorité.

Metro est devenue la première bannière alimentaire au Québec à offrir la livraison le jour même pour son service d'épicerie en ligne. Le service de livraison est accessible à 60 % de la population du Québec, et nous offrons aussi un service de cueillette dans les magasins participants. Nous sommes satisfaits de la progression du chiffre d'affaires des ventes en ligne qui provient à la fois de nouveaux clients et d'achats supplémentaires de nos clients existants.

Dans la foulée du regroupement de METRO, Jean Coutu et Brunet, plusieurs produits des marques privées de METRO, *Irresistibles* et *Selection*, sont dorénavant vendues dans le réseau Jean Coutu. Les produits santé-beauté de la marque *Personnelle*, la marque privée de Jean Coutu, feront quant à eux leur entrée progressivement au cours des prochains mois dans le réseau Brunet, Metro et Super C.

Dans l'ensemble de nos bannières, nos mesures de satisfaction de la clientèle continuent de s'améliorer. Une fois de plus cette année, nos bannières alimentaires ont fait excellente figure au palmarès de l'indice « WOW » présenté par la firme de sondage Léger au Québec, en novembre dernier. La bannière Metro conserve la 1^{re} position des grands distributeurs alimentaires et Super C se classe au 4^e rang. Brunet s'est hissée au 1^{er} rang des bannières pharmaceutiques pour la première fois et figure dans le top 10 de tous les détaillants au Québec, tandis que la bannière Jean Coutu a pour sa part conservé le 4^e rang.

Situation financière

Au cours de l'exercice 2018, le prix de l'action s'est maintenu dans une fourchette allant de 38,32 \$ à 45,44 \$ pour clôturer à 40,18 \$, par rapport à 42,91 \$ à la fin de l'exercice 2017. Le titre a progressé depuis la fin de l'exercice, clôturant à 45,80 \$ le 30 novembre 2018, représentant pour les actionnaires un rendement total (incluant le réinvestissement des dividendes) de 15,4 % sur un an, 139,6 % sur cinq ans et 365,0 % sur dix ans, plaçant METRO au premier rang parmi les trois grands détaillants alimentaires canadiens pour chacune de ces périodes.

Nous avons augmenté notre dividende pour une 24^e année consécutive, à 0.7025 \$ par action, représentant une hausse de 12,0 % par rapport au dividende de l'année précédente.

Nous demeurons en solide situation financière avec un bilan qui nous permet de soutenir notre croissance future. Depuis l'acquisition du Groupe Jean Coutu le 11 mai dernier, nous avons remboursé 850 millions \$ de nos dettes, ce qui nous a permis, en novembre 2018, de rétablir notre programme de rachat d'actions et ainsi de disposer d'une option supplémentaire pour utiliser les liquidités excédentaires.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Investir dans les collectivités

Nous participons activement au mieux-être économique et social des collectivités où nous sommes présents. Par nos actions, nous souhaitons contribuer positivement et accroître la portée et les retombées de nos programmes sur ces collectivités. Chaque année, METRO et Jean Coutu remettent d'importantes contributions en argent et en biens et services, en plus de soutenir les fournisseurs locaux du Québec et de l'Ontario.

Nous sommes fiers du prix « Un million de mercis ! » que Centraide United Way Canada a décerné à METRO. Ce titre est remis chaque année à des entreprises canadiennes qui remettent un million de dollars ou plus à Centraide, un montant que METRO a dépassé plus d'une fois déjà.

La première Semaine de l'entraide METRO a eu lieu en mai dernier. Pour la première fois, nos employés de bureaux ont eu l'occasion de faire une demi-journée de bénévolat dans un organisme communautaire affilié à Centraide. L'équipe METRO a répondu en grand nombre à cet appel et nous poursuivrons en 2019.

Perspectives⁽³⁾

Nous sommes confiants de poursuivre notre croissance si nous réalisons avec succès nos priorités stratégiques pour les prochaines années, soit l'intégration du Groupe Jean Coutu, la croissance de nos ventes tout en maximisant notre efficacité, l'amélioration continue de l'expérience client dans chacune de nos bannières, la modernisation de notre réseau de distribution et la gestion du talent.

Nous mettrons évidemment beaucoup d'efforts à poursuivre le travail de regroupement de nos activités de pharmacie. L'emphase sera mise sur la réalisation des synergies et sur le déploiement des solutions technologiques requises pour soutenir la chaîne opérationnelle unifiée.

Sujet à l'obtention des permis requis, nous planifions débiter la construction de notre premier centre de distribution automatisé à Toronto au début de l'année 2019. Enfin, nous prévoyons lancer notre service d'épicerie en ligne en Ontario durant l'année financière 2019.

Je tiens à remercier tous nos employés, nos marchands et mes collègues de la direction pour leur bon travail et leur contribution à notre réussite. Merci également aux membres du conseil d'administration pour leur appui à nos projets stratégiques et leurs judicieux conseils. Finalement, merci à vous, chers actionnaires, pour votre confiance soutenue.

**Eric R. La Flèche**

Président et chef de la direction

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Nous avons maintenant franchi le mi-parcours de notre plan de responsabilité d'entreprise 2016-2020 et avons réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre des programmes de nos quatre piliers - clientèle comblée, respect de l'environnement, renforcement des communautés et employés engagés.

En 2018, nous avons encore rigoureusement travaillé à la mise en place de notre démarche d'approvisionnement responsable. En plus d'élaborer les outils nécessaires au suivi de la progression de nos engagements, nous avons mis à jour et publié notre politique de pêche et d'aquaculture durables et sommes devenus signataires d'une charte éthique internationale de production des fruits et légumes, une initiative d'industrie complémentaire à notre Code de conduite des fournisseurs.

Pour s'assurer de toujours répondre aux besoins de ses clients, METRO a également fait évoluer son approche santé vers une approche encore plus holistique de la promotion d'un mode de vie sain, et ce, tant dans son offre de produits que dans la façon de les mettre en valeur et d'accompagner le consommateur. Nous avons augmenté le nombre de produits de marques privées dans les gammes de produits favorisant une saine alimentation, particulièrement dans les gammes *Irresistibles Biologique* et *Irresistibles Naturalia*.

L'étendue de notre programme d'achat local a par ailleurs fait un bond remarquable au cours de la dernière année au Québec et en Ontario. Nous avons augmenté de 50 % le nombre de produits régionaux offerts à nos clients, passant de 1 161 à 1 742 produits, et avons également augmenté le nombre de magasins et de fournisseurs participant au programme.

Notre programme de récupération d'aliments, Récupartage au Québec et One More Bite en Ontario, a connu une très forte croissance en 2018 : plus de 3 000 tonnes d'aliments ont été récupérées, ce qui représente une augmentation de 90 % par rapport à l'année précédente, grâce entre autres au plus grand nombre de magasins participants. Cette initiative, qui consiste à donner à nos partenaires les produits invendus encore propres à la consommation recueillis dans nos magasins, a permis de donner à la communauté l'équivalent de plus de 6 millions de repas.

Notre engagement envers la communauté s'est également manifesté par plusieurs autres actions. Nous avons tenu la première Semaine de l'entraide METRO au cours de laquelle, à même leurs heures régulières de travail, des employés ont réalisé des activités en lien avec l'alimentation au profit de 14 organismes du Québec et de l'Ontario. Ils ont aussi fait preuve de générosité en versant des dons totalisant 1,5 million \$ pour venir en aide à des organismes communautaires. Nos clients et fournisseurs ont quant à eux contribué à l'effort collectif en participant à des événements de METRO et des collectes de fonds en magasin, ce qui a permis de récolter 1,3 million \$ pour soutenir les collectivités locales.

En matière environnementale, nous poursuivons le déploiement de nos stratégies afin d'optimiser notre performance. Par exemple, grâce à l'intégration depuis 2016 de types d'éclairage et de systèmes de réfrigération plus efficaces dans nos nouveaux magasins, les données de consommation énergétique de la dernière année de ces sites nous indiquent que nos standards de construction d'aujourd'hui sont nettement plus performants que ceux de 2010. En matière de gestion des matières résiduelles, le travail consacré à la sensibilisation, au suivi des programmes et à la recherche de meilleures méthodologies de collecte nous a permis d'augmenter de façon appréciable notre volume de résidus alimentaires récupérés.

L'année 2018 aura aussi été marquée par l'acquisition du Groupe Jean Coutu. Nous avons commencé à déployer nos programmes de responsabilité d'entreprise dans notre secteur de la pharmacie et poursuivons cet exercice en 2019, en plus de réaliser le travail nécessaire pour atteindre nos objectifs dans chacun de nos piliers.

Pour en apprendre davantage sur les orientations et les réalisations de METRO, veuillez consulter le rapport de responsabilité d'entreprise pour l'exercice financier 2018 (disponible à compter du 29 janvier 2019) ainsi que la documentation complémentaire disponible à <https://corpo.metro.ca/fr/responsabilite-entreprise.html>.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



**RAPPORT DE GESTION ET
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Pour l'exercice clos le 29 septembre 2018

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Aperçu général	11
Objectif, mission et stratégie	11
Principaux indicateurs de performance	12
Principales réalisations au cours de l'exercice 2018	12
Événement postérieur à la date de clôture	14
Information annuelle choisie	14
Perspectives	15
Résultats d'exploitation	16
Résumé des résultats trimestriels	20
Situation de trésorerie	23
Situation financière	23
Sources de financement	27
Obligations contractuelles	27
Transactions entre parties liées	27
Quatrième trimestre	28
Instruments financiers dérivés	31
Nouvelles normes comptables	31
Informations prospectives	32
Mesures non conformes aux IFRS	32
Contrôles et procédures	32
Jugements et estimations significatifs	33
Gestion des risques	34
Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	38
Rapport des auditeurs indépendants	39
États financiers annuels consolidés	41

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats consolidés de METRO INC. pour l'exercice financier clos le 29 septembre 2018 et doit être lu en parallèle avec les états financiers annuels consolidés et les notes afférentes au 29 septembre 2018. La présente analyse tient compte des informations en date du 20 novembre 2018 à moins d'indication contraire. Des renseignements complémentaires sont également disponibles sur le site SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com, dont la notice annuelle et les lettres d'attestation pour l'exercice 2018.

APERÇU GÉNÉRAL

La Société est un chef de file dans l'industrie alimentaire et pharmaceutique au Québec et en Ontario.

La Société exploite, à titre de détaillant, de franchiseur ou de distributeur, différentes bannières alimentaires dans les segments de supermarchés et de marchés d'escompte. Les bannières Metro et Metro Plus, qui comptent 333 supermarchés, visent à satisfaire les consommateurs qui recherchent un niveau de service supérieur et une plus grande variété de produits. Les marchés d'escompte Super C et Food Basics, au nombre de 228, offrent aux consommateurs soucieux à la fois d'économie et de qualité, des produits à bas prix. La bannière Adonis, qui compte actuellement 12 magasins, est quant à elle spécialisée dans les produits frais et les aliments méditerranéens et du Moyen-Orient. La majorité des magasins appartiennent à la Société ou à des entités structurées et leurs états financiers sont consolidés avec ceux de la Société. Un bon nombre de Metro et Metro Plus appartiennent à des marchands indépendants liés à la Société soit par des baux ou des contrats d'affiliation. Les approvisionnements à ces magasins font partie de notre chiffre d'affaires. La Société agit également comme distributeur auprès de commerces d'alimentation de proximité indépendants. Leurs approvisionnements sont inclus dans le chiffre d'affaires de la Société. La Société exploite aussi l'entreprise Première Moisson, spécialisée dans la production artisanale de boulangerie, de pâtisserie et de charcuterie de première qualité. Elle vend ses produits aux magasins de la Société, à des restaurants, diverses chaînes, de même que directement aux consommateurs par l'entremise de 27 magasins. Finalement, notre partenaire MissFresh offre la vente en ligne de repas prêts-à-cuisiner, livrés à domicile par abonnement et également disponibles en magasin.

La Société agit également à titre de franchiseur et de distributeur pour 417 pharmacies PJC Jean Coutu, PJC Santé et PJC Santé Beauté ainsi que 180 pharmacies Brunet Plus, Brunet, Brunet Clinique et Clini Plus détenues par des pharmaciens propriétaires. La Société exploite aussi 72 pharmacies en Ontario sous les bannières Metro Pharmacy et Drug Basics, et leurs chiffres d'affaires font partie de celui de la Société. Le chiffre d'affaires inclut également les approvisionnements faits à des pharmacies non franchisées ainsi qu'à différents centres de santé. La Société est également présente dans le domaine de la fabrication de médicaments génériques avec sa filiale Pro Doc Ltée.

OBJECTIF, MISSION ET STRATÉGIE

L'objectif de la Société est d'offrir la meilleure expérience client dans chacune de ses bannières.

Notre mission est de dépasser les attentes de nos clients tous les jours pour gagner leur fidélité à long terme.

Notre stratégie d'affaires est basée sur quatre piliers : focus client, meilleure équipe, excellence opérationnelle et efficacité.

Nous positionnons le client au centre de toutes nos décisions. La convivialité du service, l'expérience de magasinage agréable et efficace, la qualité de nos produits ainsi que les prix compétitifs sont nos priorités.

La meilleure équipe est composée de leaders qui ont à coeur les intérêts de la Société. Des plans de développement, d'avancement et de relève des employés en assurent la continuité.

L'excellence opérationnelle et l'efficacité passent par l'établissement de normes d'exploitation élevées, une culture d'entreprise axée sur les résultats, une implication de tous nos employés et le suivi de nos performances afin de pouvoir réagir promptement.

L'assise de notre stratégie d'affaires demeure la responsabilité d'entreprise. Nos actions visent à amener une croissance profitable pour tous : employés, actionnaires, partenaires d'affaires et les communautés que nous desservons.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nous évaluons la performance globale de la Société à l'aide des principaux indicateurs suivants :

- chiffre d'affaires :
 - croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables;
 - valeur de la transaction moyenne par client et nombre de transactions;
 - chiffre d'affaires hebdomadaire moyen;
 - chiffre d'affaires hebdomadaire moyen par pied carré;
 - croissance du nombre de prescriptions;
 - pourcentage du chiffre d'affaires réalisé avec les clients membres des programmes de fidélisation;
 - part de marché;
 - satisfaction de la clientèle;
- pourcentage de marge brute;
- chiffre d'affaires par heure travaillée par magasin pour évaluer la productivité;
- pourcentage du bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée par rapport au chiffre d'affaires;
- pourcentage du bénéfice net par rapport au chiffre d'affaires;
- croissance du bénéfice net par action;
- rendement des capitaux propres;
- investissements dans le réseau de détail :
 - valeur monétaire et nature des investissements dans les magasins;
 - nombre de magasins;
 - croissance de la superficie par magasin.

PRINCIPALES RÉALISATIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2018

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 a connu une hausse de 9,2 % comparativement à 2017. En excluant l'augmentation provenant du Groupe Jean Coutu du chiffre d'affaires de l'exercice 2018, ainsi que la 53^e semaine de l'exercice 2017, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 2,4 %. Le bénéfice net pour l'exercice 2018 a été de 1 718,5 millions \$ comparativement à 608,4 millions \$ pour 2017 et le bénéfice net dilué par action a été de 7,16 \$ par rapport à 2,57 \$. Le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ a été de 605,9 millions \$ en 2018 comparativement à 548,2 millions \$ en 2017 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 2,52 \$ comparativement à 2,31 \$, soit des augmentations de 10,5 % et 9,1 % respectivement.

Nous avons réalisé plusieurs projets au cours de l'exercice dont voici les principaux :

- Nous avons réalisé, le 11 mai 2018, l'acquisition du Groupe Jean Coutu, joueur numéro 1 au Québec dans la pharmacie. Cette acquisition de 4,5 milliards \$ représente la plus grande acquisition de l'histoire de METRO. L'alliance des deux sociétés permettra de développer le plein potentiel des bannières Jean Coutu et Brunet, de renforcer notre présence dans le marché pharmaceutique et de répondre toujours mieux aux besoins des consommateurs. L'accord intervenu avec le commissaire de la concurrence du Canada prévoit que METRO devra se départir de ses droits dans 10 pharmacies. En novembre 2018, le dessaisissement de 5 de ces pharmacies a été complété. Les 5 autres pharmacies le seront au cours de la première moitié de 2019.
- Pour financer en partie l'acquisition du Groupe Jean Coutu, nous avons vendu, au cours du premier trimestre, la majorité de notre participation dans Alimentation Couche-Tard inc. (ACT) pour un produit net des frais et commissions y afférents de 1 534,0 millions \$ et un gain de 1 107,4 millions \$. Cette disposition a entraîné la perte de l'influence notable de la Société sur ACT. La participation a alors été réévaluée à la juste valeur et considérée comme un actif financier disponible à la vente, générant un gain sur réévaluation de 225,6 millions \$. Au quatrième trimestre, nous avons disposé de la majorité du placement à la juste valeur et enregistré un gain sur réévaluation et disposition de 15,5 millions \$. Une entente d'opération à terme a été signée pour disposer des actions restantes et la disposition a été finalisée le 5 novembre 2018, complétant ainsi la vente de l'ensemble de nos actions de ACT. Le produit total des ventes de ce placement a été de 326,0 millions \$.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

- L'autre partie de l'acquisition du Groupe Jean Coutu a été financée par l'émission des billets de Série F, G et H, représentant un capital total de 1 200,0 millions \$, l'utilisation d'une facilité de crédit à terme de 500 millions \$ et d'un prêt relais de 250 millions \$. À la fin de l'exercice, la facilité de crédit et le prêt relais avaient été remboursés en totalité.
- Nous avons annoncé en octobre 2017 un investissement de 400 millions \$⁽³⁾ sur les six prochaines années dans notre réseau de distribution en Ontario. Dans le cadre de cet investissement, nous moderniserons notre réseau de distribution de Toronto en construisant un nouveau centre de distribution pour les produits surgelés à proximité de notre centre actuel (West Mall) et un nouveau centre de distribution pour les produits frais à proximité de notre centre actuel (Vickers). Les travaux ont commencé en 2018 et se termineront en 2023. Avec une chaîne d'approvisionnement modernisée et une technologie de pointe, nous serons en mesure de répondre aux besoins de nos clients avec encore plus d'efficacité. Les nouveaux centres de distribution offriront une plus grande variété de produits, une précision accrue dans la préparation des commandes de même que davantage de flexibilité, ce qui nous permettra d'améliorer le service à notre réseau de magasins et à nos clients. Cet investissement majeur permettra à METRO de poursuivre sa croissance et son expansion sur le marché ontarien.
- Nous avons poursuivi notre plan d'investissement dans nos magasins. Au Québec, nous avons ouvert un nouveau magasin Adonis, converti un magasin Metro en Super C et réalisé des rénovations majeures dans 14 autres magasins. Il s'agissait pour Adonis, qui a ouvert ce magasin à Gatineau, d'une première présence hors des régions de Montréal et de Toronto. En Ontario, nous avons procédé à l'ouverture de trois nouveaux magasins Food Basics et complété des rénovations majeures dans 12 autres magasins Metro ou Food Basics.
- Première Moisson a ouvert sa 27^e boulangerie artisanale à Gatineau, une troisième incursion hors de la région métropolitaine.
- Notre service d'épicerie en ligne, disponible pour 60% de la population du Québec, a continué à croître en popularité, toujours avec la promesse de fraîcheur garantie. Soucieux de mieux servir notre clientèle, en juin 2018, nous sommes devenus la première bannière au Québec à offrir la livraison le jour même pour l'ensemble de son service en ligne. L'épicerie en ligne, tout comme le partenariat avec MissFresh, s'inscrit dans la stratégie numérique globale de l'entreprise, qui vise à positionner METRO comme le détaillant qui offre l'expérience en alimentation la plus adaptée aux besoins et comportements des consommateurs. Ce service sera offert en Ontario au cours de 2019.
- Au début de l'automne les marques privées, *Irresistibles* et *Selection* ont fait leur entrée chez Jean Coutu. Les produits santé-beauté de la marque *Personnelle*, la marque privée de Jean Coutu, feront leur entrée progressivement dans le réseau Brunet, Metro et Super C, et éventuellement dans les magasins de l'Ontario également. Des produits de beauté ainsi que des médicaments en vente libre de marque *Personnelle*, s'ajouteront aussi à l'offre de produits de Brunet. Ainsi, la notoriété de l'ensemble de nos marques sera maximisée dans le meilleur intérêt de la clientèle des différents réseaux de METRO.
- Le 30 novembre 2017, METRO, en collaboration avec Tink, CGI et Publicis, a remporté le grand prix Boomerang pour son service Mon épicerie en ligne sur metro.ca dans la catégorie Site ou application - transactionnel, grande entreprise (e-commerce). Ce concours organisé par Infopresse récompense l'excellence dans l'industrie des communications interactives et des nouvelles technologies. La plateforme numérique de Metro s'est distinguée grâce à sa simplicité d'utilisation et sa personnalisation dans un contexte où la flexibilité et la rapidité font partie du quotidien des consommateurs.
- Le programme d'achat local est maintenant bien implanté au Québec et en Ontario. Il y a au total pour les deux provinces plus de 300 fournisseurs régionaux, une offre de plus de 1 700 produits locaux. L'achat local des aliments aide à construire un système agroalimentaire robuste et aide également à la croissance de notre économie en créant de bons emplois. En avril 2018, la division Ontario de METRO a obtenu le prix *Foodland Ontario VISION Award* reconnaissant ainsi sa grande contribution à la promotion des produits locaux tout au long de l'année.
- Nos marques privées ont remporté quatre prix au *PLMA Salute to Excellence Awards 2018*, un concours qui récompense les meilleures innovations de marques privées du continent américain. Également, lors du gala du 25^e anniversaire du Grand Prix canadien des produits nouveaux, METRO a récolté cinq prix pour des produits *Irresistibles*. Il s'agit d'une compétition annuelle entre les meilleurs nouveaux produits disponibles en épicerie d'un océan à l'autre. Les produits ont été jugés selon la présentation et l'emballage, leurs caractéristiques, leur goût ou leur praticité, l'innovation, l'originalité et la valeur générale pour le consommateur.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

- Sensible aux différents enjeux de société, METRO est régulièrement présente pour faire des dons et aider à la collecte de fonds notamment pour Centraide, La Croix-Rouge, Mira, le Grand Sapin de Sainte-Justine, en Ontario par le biais de *Metro Full Plate Program* et *Toonies for Tummies*. METRO a gagné le prix « Un million de mercis! » de Centraide Canada. Ce titre est décerné chaque année à des entreprises canadiennes qui remettent un million de dollars ou plus à Centraide, un montant que METRO a dépassé plus d'une fois déjà. Avec ce prix, Centraide nous remercie de les aider à améliorer la qualité de vie de milliers de personnes et d'appuyer son travail quotidien auprès des collectivités. De plus, afin de pousser plus loin son implication dans la communauté, METRO a poursuivi sa collaboration avec l'organisme Récupération au Québec et *One More Bite* en Ontario avec plus de 3 000 tonnes de nourriture données, soit une augmentation de 90 % par rapport à l'année précédente. Dans les deux provinces, ces organismes ont pour but de récupérer les produits invendus et de les redistribuer à des organismes communautaires.
- Une étude récente sur la réputation des entreprises faisant affaires au Canada, menée par le *Reputation Institute* et *Argyle Public Relationships* a classé Jean Coutu au 2^e rang des entreprises canadiennes. Ces résultats témoignent de l'excellence du travail accompli et de l'engagement de bien servir les clients par les équipes en place.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Après une période d'environ un an au cours de laquelle le programme de rachat d'actions n'avait pas été renouvelé, notamment parce que la Société avait choisi, durant cette période, d'allouer les liquidités excédentaires disponibles au remboursement d'une partie de la dette encourue pour l'acquisition du Groupe Jean Coutu, le conseil d'administration a autorisé, le 20 novembre 2018, le rétablissement du programme de rachat d'actions. La Société pourra racheter, entre le 23 novembre 2018 et le 22 novembre 2019, jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires représentant approximativement 2,7 % de ses actions émises et en circulation au 13 novembre 2018. Les rachats se feront au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto, conformément à ses règles et politiques et de toute autre façon permise par celle-ci, de même que par toute autre autorité réglementaire en matière de valeur mobilière, y compris en vertu d'ententes de gré à gré. La Société considère que le programme de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités lui permet de disposer d'une option supplémentaire pour utiliser ses liquidités excédentaires.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

	2018	2017	Variation	2016	Variation
<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	<i>(52 semaines)</i>	<i>(53 semaines)</i>	<i>%</i>	<i>(52 semaines)</i>	<i>%</i>
Chiffre d'affaires	14 383,4	13 175,3	9,2	12 787,9	3,0
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	1 716,5	591,7	190,1	571,5	3,5
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2,0	16,7	(88,0)	14,7	13,6
Bénéfice net	1 718,5	608,4	182,5	586,2	3,8
Bénéfice net par action de base	7,20	2,59	178,0	2,41	7,5
Bénéfice net dilué par action	7,16	2,57	178,6	2,39	7,5
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	605,9	548,2	10,5	586,2	(6,5)
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	2,52	2,31	9,1	2,39	(3,3)
Rendement des capitaux propres (%)	40,1	21,7	—	21,9	—
Dividendes par action <i>(en dollars)</i>	0,7025	0,6275	12,0	0,5367	16,9
Total de l'actif	10 922,2	6 050,7	80,5	5 606,1	7,9
Parties courante et non courante de la dette	2 643,7	1 454,5	81,8	1 246,5	16,7

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 a atteint 14 383,4 millions \$ comparativement à 13 175,3 millions \$ pour l'exercice 2017, soit une hausse de 9,2 %. En excluant 1 157,7 millions \$ provenant du Groupe Jean Coutu du chiffre d'affaires de l'exercice 2018, ainsi que la 53^e semaine de l'exercice 2017, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 2,4 %. Le chiffre d'affaires de 2017 a été de 13 175,3 millions \$ comparativement à 12 787,9 millions \$ en 2016, en hausse de 3,0 %. En excluant la 53^e semaine de 2017, le chiffre d'affaires a été en hausse de 1,0 %.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Le bénéfice net de 2018 a été de 1 718,5 millions \$, en hausse de 182,5 % par rapport à l'exercice précédent et le bénéfice net dilué par action de 7,16 \$, en hausse de 178,6 %. Si l'on tient compte des éléments présentés dans le tableau « Ajustements au bénéfice net » de la section « Résultats d'exploitation », le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2018 a été de 605,9 millions \$ comparativement à 548,2 millions \$ pour 2017 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 2,52 \$ comparativement à 2,31 \$, soit des augmentations de 10,5 % et 9,1 % respectivement. Le bénéfice net de 2017 a été de 608,4 millions \$, en hausse de 3,8 % par rapport à 2016 et le bénéfice net dilué par action de 2,57 \$, en hausse de 7,5 %. La 53^e semaine de l'exercice 2017 a eu un impact favorable de 11,9 millions \$ sur le bénéfice net et de 0,05 \$ sur le bénéfice net dilué par action. Le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 2017 ont été de 548,2 millions \$ et 2,31 \$ respectivement en baisse de 6,5 % et de 3,3 % comparativement à 2016 dû à l'ajustement, aux fins de comparaison avec 2018, de la quote-part dans une entreprise associée ajustée (ACT) pour trois trimestres en 2017, représentant 60,2 millions \$.

Le rendement des capitaux propres de 2018 a connu une performance exceptionnelle à 40,1 % dû au gain réalisé sur la disposition notre participation dans ACT en vue de payer une partie de l'acquisition du Groupe Jean Coutu. Cette acquisition et le financement requis expliquent l'augmentation de l'actif ainsi que celle de la dette.

PERSPECTIVES⁽³⁾

Nous sommes confiants de poursuivre notre croissance si nous réalisons avec succès nos priorités stratégiques pour les prochaines années, soit l'intégration du Groupe Jean Coutu, la croissance de nos ventes tout en maximisant notre efficacité, l'amélioration continue de l'expérience client dans chacune de nos bannières, la modernisation de notre réseau de distribution et la gestion du talent.

Nous mettrons évidemment beaucoup d'efforts à poursuivre le travail de regroupement de nos activités de pharmacie. L'emphase sera mise sur la réalisation des synergies et sur le déploiement des solutions technologiques requises pour soutenir la chaîne opérationnelle unifiée.

Sujet à l'obtention des permis requis, nous planifions débiter la construction de notre premier centre de distribution automatisé à Toronto au début de l'année 2019. Enfin, nous prévoyons lancer notre service d'épicerie en ligne en Ontario durant l'année financière 2019.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

L'acquisition de Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. (« Groupe Jean Coutu ») a été complétée le 11 mai 2018. Les résultats du Groupe Jean Coutu ont été consolidés à ceux de la Société pour un peu plus de 20 semaines. Au cours de cette période, des synergies de 6,6 millions \$ ont été réalisées, et nous avons à ce jour généré une valeur annualisée de 17,0 millions \$⁽³⁾.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 a atteint 14 383,4 millions \$ comparativement à 13 175,3 millions \$ pour l'exercice 2017, soit une hausse de 9,2 %. En excluant 1 157,7 millions \$ provenant du Groupe Jean Coutu du chiffre d'affaires de l'exercice 2018, ainsi que la 53^e semaine de l'exercice 2017, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 2,4 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 1,6 %. Depuis l'acquisition, le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 1,8 %, soit 0,6 % pour les médicaments d'ordonnance (2,5 % pour le nombre de prescriptions) et 3,9 % pour les produits dans la section commerciale.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts, l'amortissement, la quote-part des résultats et le gain sur la disposition liés à notre participation dans une entreprise associée (Alimentation Couche-Tard « ACT ») ainsi que le gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur.

Pour l'exercice 2018, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée a été de 1 011,1 millions \$ ou 7,0 % du chiffre d'affaires comparativement à 966,4 millions \$ ou 7,3 % du chiffre d'affaires pour l'exercice précédent. En 2018, nous avons enregistré des charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique de 31,4 millions \$, des charges de 28,7 millions \$ liées à l'acquisition du Groupe Jean Coutu et une provision de 11,4 millions \$ relativement au projet de modernisation de notre réseau de distribution en Ontario. En excluant ces éléments, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté⁽²⁾ a été de 1 082,6 millions \$ ou 7,5 % du chiffre d'affaires. Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté⁽²⁾, excluant le Groupe Jean Coutu, a été de 959,9 millions \$ ou 7,3 % du chiffre d'affaires, soit une augmentation de 1,1 % comparativement à 949,1 millions \$ ou 7,3 % du chiffre d'affaires en 2017, exclusion faite de la 53^e semaine.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée (BO)⁽²⁾

	Exercices financiers					
	2018			2017		
	52 semaines			53 semaines		
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	BO	Chiffre d'affaires	(%)	BO	Chiffre d'affaires	(%)
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	1 011,1	14 383,4	7,0	966,4	13 175,3	7,3
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique	31,4					
Charges liées à l'acquisition d'entreprise	28,7			—		
Charges liées à la modernisation du réseau de distribution	11,4			—		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté⁽²⁾	1 082,6	14 383,4	7,5	966,4	13 175,3	7,3
Bénéfice opérationnel avant amortissement du Groupe Jean Coutu	122,7	1 157,7		—	—	
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté⁽²⁾, excluant le Groupe Jean Coutu	959,9	13 225,7	7,3	966,4	13 175,3	7,3
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté ⁽²⁾ , excluant le Groupe Jean Coutu, sur la base de 52 semaines en 2017	959,9	13 225,7	7,3	949,1	12 916,9	7,3

Notre taux de marge brute a été de 19,7 % tant pour l'exercice 2018 que pour l'exercice 2017.

Pour l'exercice 2018, notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 12,6 % comparativement à 12,4 % pour 2017. En excluant les charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique de 31,4 millions \$, les charges liées à l'acquisition d'entreprise de 28,7 millions \$ et les charges liées à la modernisation du réseau de distribution de 11,4 millions \$ enregistrées en 2018, le pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 12,1 %.

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

La dépense d'amortissement pour l'exercice 2018 a été de 233,5 millions \$ comparativement à 194,2 millions \$ pour l'exercice 2017. L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu s'est élevé à 15,0 millions \$ pour l'exercice 2018.

Pour l'exercice 2018, les frais financiers nets ont été de 80,2 millions \$ comparativement à 63,9 millions \$ en 2017. Certains éléments sont spécifiques à l'exercice 2018. D'une part, pour la période précédant l'acquisition du Groupe Jean Coutu, nous avons enregistré des revenus d'intérêts de 21,3 millions \$ sur les placements temporaires et les dépôts en garantie provenant du produit de la vente de la majorité de notre participation dans ACT et de l'émission des billets de Série F, G et H émis en vue de financer en partie l'acquisition du Groupe Jean Coutu et avons enregistré des dépenses d'intérêts de 19,1 millions \$ sur ces billets. D'autre part, nous avons payé des frais financiers de 1,8 million \$ sur le solde à payer relativement au rachat des participations minoritaires dans Adonis et Phoenicia.

À partir du 11 mai 2018, les frais financiers nets n'ont plus fait l'objet d'ajustement au bénéfice net. La hausse des frais financiers est principalement attribuable à l'acquisition du Groupe Jean Coutu.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

QUOTE-PART DES RÉSULTATS ET GAIN SUR DISPOSITION D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE ET GAIN SUR RÉÉVALUATION ET DISPOSITION D'UN PLACEMENT À LA JUSTE VALEUR

Au cours du premier trimestre de 2018, en vue de financer en partie l'acquisition du Groupe Jean Coutu, nous avons disposé de la majorité de notre participation dans ACT, pour une contrepartie nette de 1 534,0 millions \$ et un gain de 1 107,4 millions \$. Cette disposition a entraîné la perte de l'influence notable de la Société sur ACT. Notre participation résiduelle est donc alors considérée comme un actif financier disponible à la vente, présenté à titre de placement à la juste valeur. Par conséquent, le placement a été réévalué à la juste valeur le 13 octobre 2017, et la Société a enregistré un gain sur la réévaluation de 225,6 millions \$ au bénéfice net. Par la suite, les réévaluations de la juste valeur de ce placement ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2018, nous avons disposé de la majorité du placement à la juste valeur et enregistré au bénéfice net un gain sur la réévaluation et la disposition de 15,5 millions \$. De plus, nous avons signé une entente d'opération à terme auprès d'une institution financière pour disposer des actions restantes de ce placement. La disposition a été finalisée le 5 novembre 2018. Le produit total des ventes de ce placement pour le trimestre a été de 326,0 millions \$.

Pour l'exercice 2018, notre quote-part dans les résultats d'une entreprise associée (ACT) a été de 30,8 millions \$ comparativement à 93,5 millions \$ en 2017.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts pour l'exercice 2018 a été de 358,2 millions \$ comparativement à 193,4 millions \$ en 2017 représentant respectivement des taux d'imposition effectifs de 17,2 % et 24,1 %. Le gain sur la disposition de la majorité de notre participation dans ACT et le gain sur la réévaluation et la disposition du placement à la juste valeur explique la baisse importante du taux effectif.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net pour l'exercice 2018 a été de 1 718,5 millions \$ comparativement à 608,4 millions \$ en 2017, soit une hausse de 182,5 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 7,16 \$ par rapport à 2,57 \$ l'an passé, en hausse de 178,6 %. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous ainsi que la 53^e semaine de l'exercice 2017, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2018 a été de 605,9 millions \$ comparativement à 536,3 millions \$ en 2017 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 2,52 \$ comparativement à 2,26 \$, soit des augmentations de 13,0 % et 11,5 % respectivement.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Ajustements au bénéfice net⁽¹⁾

	Exercices financiers				Variation (%)	
	2018		2017			
	52 semaines		53 semaines			
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	1 718,5	7,16	608,4	2,57	182,5	178,6
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique, nettes d'impôts	23,0		—			
Charges liées à l'acquisition d'entreprise, nettes d'impôts	22,7		—			
Charges liées à la modernisation du réseau de distribution, nettes d'impôts	8,4		—			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coudu, net d'impôts	11,0		—			
Revenus sur les placements temporaires et les dépôts en garantie liés à l'acquisition d'entreprise, nets d'impôts	(15,6)		—			
Intérêts sur les billets émis liés à l'acquisition d'entreprise, nets d'impôts	14,0		—			
Frais financiers sur le solde à payer relativement au rachat des participations minoritaires, nets d'impôts	1,3		—			
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée, nette d'impôts	—		(60,2)			
Gain sur la disposition de la majorité de la participation dans une entreprise associée, net d'impôts	(968,1)		—			
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, net d'impôts	(209,3)		—			
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾	605,9	2,52	548,2	2,31	10,5	9,1
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾ sur la base de 52 semaines en 2017	605,9	2,52	536,3	2,26	13,0	11,5

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	2018	2017	Variation (%)
Chiffre d'affaires			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	3 111,8	2 971,3	4,7
2 ^e trim. ⁽⁴⁾	2 899,0	2 902,4	(0,1)
3 ^e trim. ⁽⁵⁾	4 636,4	4 073,2	13,8
4 ^e trim. ⁽⁶⁾	3 736,2	3 228,4	15,7
Exercice	14 383,4	13 175,3	9,2
Bénéfice net			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	1 299,1	138,1	840,7
2 ^e trim. ⁽⁴⁾	106,9	132,4	(19,3)
3 ^e trim. ⁽⁵⁾	167,5	183,0	(8,5)
4 ^e trim. ⁽⁶⁾	145,0	154,9	(6,4)
Exercice	1 718,5	608,4	182,5
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	153,4	138,1	11,1
2 ^e trim. ⁽⁴⁾	108,1	113,9	(5,1)
3 ^e trim. ⁽⁵⁾	183,4	165,1	11,1
4 ^e trim. ⁽⁶⁾	161,0	131,1	22,8
Exercice	605,9	548,2	10,5
Bénéfice net dilué par action (en dollars)			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	5,67	0,58	877,6
2 ^e trim. ⁽⁴⁾	0,47	0,56	(16,1)
3 ^e trim. ⁽⁵⁾	0,69	0,78	(11,5)
4 ^e trim. ⁽⁶⁾	0,56	0,66	(15,2)
Exercice	7,16	2,57	178,6
Bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ (en dollars)			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	0,67	0,58	15,5
2 ^e trim. ⁽⁴⁾	0,47	0,48	(2,1)
3 ^e trim. ⁽⁵⁾	0,75	0,70	7,1
4 ^e trim. ⁽⁶⁾	0,63	0,56	12,5
Exercice	2,52	2,31	9,1

⁽⁴⁾ 12 semaines

⁽⁵⁾ 16 semaines

⁽⁶⁾ 12 semaines pour 2018 et 13 semaines pour 2017

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de 2018 a atteint 3 111,8 millions \$ comparativement à 2 971,3 millions \$ au premier trimestre de 2017, une hausse de 4,7 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 3,4 % comparativement à une augmentation de 0,7 % au même trimestre de 2017. Notre panier alimentaire a connu une légère inflation d'environ 0,5 %, poursuivant la tendance amorcée au quatrième trimestre de 2017. L'augmentation du chiffre d'affaires est également en partie due au décalage de la semaine précédant Noël qui était incluse dans le premier trimestre de 2018 alors qu'en 2017, elle était incluse dans le deuxième trimestre. Nous estimons que le chiffre d'affaires des magasins comparables aurait été en hausse de 1,2 % n'eût été du décalage de la semaine de Noël.

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2018 a atteint 2 899,0 millions \$ comparativement à 2 902,4 millions \$ au deuxième trimestre de 2017, une baisse de 0,1 %. La légère diminution du chiffre d'affaires est due au décalage de la

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

semaine précédant Noël qui était incluse dans le premier trimestre en 2018 alors qu'en 2017, elle était incluse dans le deuxième trimestre. Le chiffre d'affaires des magasins comparables au deuxième trimestre a été en baisse de 1,2 % mais aurait été en hausse de 1,0 % n'eût été du décalage (augmentation de 0,3 % au même trimestre l'an dernier). Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 0,8 %, poursuivant la tendance amorcée au quatrième trimestre de 2017.

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre de 2018 a atteint 4 636,4 millions \$ comparativement à 4 073,2 millions \$ au troisième trimestre de 2017, une hausse de 13,8 %. En excluant du chiffre d'affaires du troisième trimestre de 2018 467,0 millions \$ provenant du Groupe Jean Coutu, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 2,4 %. Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 2,0 % (diminution de 0,2 % au même trimestre l'an dernier) et notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 0,5 %. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 1,8 %, soit 0,4 % pour les médicaments d'ordonnance (2,4 % pour le nombre de prescriptions) et 3,8 % pour les produits dans la section commerciale de l'établissement.

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2018 a atteint 3 736,2 millions \$ comparativement à 3 228,4 millions \$ au quatrième trimestre de 2017, une hausse de 15,7 %. En excluant 690,7 millions \$ provenant du Groupe Jean Coutu du chiffre d'affaires de 2018 ainsi que la 13^e semaine de l'exercice 2017, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 2,5 %. Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 2,1 % (augmentation de 0,4 % au même trimestre l'an dernier) et notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 0,8 %. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 1,8 %, soit 0,7 % pour les médicaments d'ordonnance (2,5 % pour le nombre de prescriptions) et 3,9 % pour les produits de la section commerciale.

Le bénéfice net du premier trimestre de 2018 a été de 1 299,1 millions \$ comparativement à 138,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2017, soit une hausse de 840,7 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 5,67 \$ par rapport à 0,58 \$ en 2017, en hausse de 877,6 %. En excluant du premier trimestre de 2018, les charges liées à la modernisation du réseau de distribution de 11,4 millions \$, les charges liées à l'acquisition du Groupe Jean Coutu de 2,0 millions \$, le gain sur la disposition de la majorité de notre participation dans ACT de 1 107,4 millions \$, le gain sur la réévaluation à la juste valeur de notre placement résiduel dans ACT de 225,6 millions \$, les revenus d'intérêts de 5,3 millions \$ sur les placements temporaires et les dépôts en garantie liés à l'acquisition d'entreprise, la dépense d'intérêts de 2,2 millions \$ sur les billets émis en vue de cette acquisition, les frais financiers sur le solde à payer relativement au rachat des participations minoritaires dans Adonis et Phoenicia de 1,8 million \$ ainsi que les impôts relatifs à tous ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du premier trimestre de 2018 a été de 153,4 millions \$ comparativement au bénéfice net de 138,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2017 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,67 \$ comparativement à 0,58 \$, soit des augmentations de 11,1 % et 15,5 % respectivement.

Le bénéfice net du deuxième trimestre de 2018 a été de 106,9 millions \$ comparativement à 132,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2017, soit une baisse de 19,3 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,47 \$ par rapport à 0,56 \$ en 2017, en baisse de 16,1 %. En excluant du deuxième trimestre de 2018, les charges liées à l'acquisition du Groupe Jean Coutu de 1,6 million \$, les revenus d'intérêts de 9,7 millions \$ sur les placements temporaires et les dépôts en garantie liés à l'acquisition d'entreprise, la dépense d'intérêts de 9,8 millions \$ sur les billets émis en vue de cette acquisition et, du deuxième trimestre de 2017, la quote-part dans les résultats d'une entreprise associée de 21,4 millions \$ ainsi que les impôts relatifs à tous ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du deuxième trimestre de 2018 a été de 108,1 millions \$ comparativement à 113,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2017 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,47 \$ comparativement à 0,48 \$, soit des diminutions de 5,1 % et 2,1 % respectivement.

Le bénéfice net du troisième trimestre de 2018 a été de 167,5 millions \$ comparativement à 183,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2017, soit une baisse de 8,5 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,69 \$ par rapport à 0,78 \$ en 2017, en baisse de 11,5 %. En excluant du troisième trimestre de 2018, les charges liées à l'acquisition du Groupe Jean Coutu de 25,1 millions \$, les revenus d'intérêts de 6,3 millions \$ sur les placements temporaires et les dépôts en garantie liés à l'acquisition d'entreprise et la dépense d'intérêts de 7,1 millions \$ sur les billets émis en vue de cette acquisition pour la période précédant l'acquisition, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu de 6,0 millions \$ et, du troisième trimestre de 2017, la quote-part dans les résultats d'une entreprise associée de 20,7 millions \$ ainsi que les impôts relatifs à tous ces éléments, de même qu'en 2018, l'économie d'impôts de 9,2 millions \$ sur la disposition de notre placement dans ACT suite à une réévaluation des attributs fiscaux, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du troisième trimestre de 2018 a été de 183,4 millions \$ comparativement au bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 165,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2017 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,75 \$ comparativement à 0,70 \$, soit des hausses de 11,1 % et 7,1 % respectivement.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2018 a été de 145,0 millions \$ comparativement à 154,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2017, soit une baisse de 6,4 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,56 \$ par rapport à 0,66 \$ l'an passé, en baisse de 15,2 %. En excluant du quatrième trimestre de 2018 les charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique totalisant 31,4 millions \$, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coudu au montant de 9,0 millions \$ et le gain de 15,5 millions \$ sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur ainsi que du quatrième trimestre de 2017 la quote-part dans les résultats d'une entreprise associée (ACT) au montant de 27,5 millions \$ de même que les impôts relatifs à tous ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de 2018 a été de 161,0 millions \$ comparativement à 131,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2017 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,63 \$ comparativement à 0,56 \$, soit des augmentations de 22,8 % et 12,5 % respectivement. En excluant également le bénéfice net associé à la 13^e semaine du quatrième trimestre de 2017, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de 2018 se compare à 119,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2017 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ à 0,51 \$, soit des augmentations de 35,1 % et 23,5 % respectivement.

<i>(en millions de dollars)</i>	2018				2017			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Bénéfice net	1 299,1	106,9	167,5	145,0	138,1	132,4	183,0	154,9
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique, nettes d'impôts	—	—	—	23,0	—	—	—	—
Charges liées à l'acquisition d'entreprise, nettes d'impôts	1,5	1,1	20,1	—	—	—	—	—
Charges liées à la modernisation du réseau de distribution, nettes d'impôts	8,4	—	—	—	—	—	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coudu, net d'impôts	—	—	4,4	6,6	—	—	—	—
Revenus sur les placements temporaires et les dépôts en garantie liés à l'acquisition d'entreprise, nets d'impôts	(3,9)	(7,1)	(4,6)	—	—	—	—	—
Intérêts sur les billets émis liés à l'acquisition d'entreprise, nets d'impôts	1,6	7,2	5,2	—	—	—	—	—
Frais financiers sur le solde à payer relativement au rachat des participations minoritaires, nets d'impôts	1,3	—	—	—	—	—	—	—
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée, nette d'impôts	—	—	—	—	—	(18,5)	(17,9)	(23,8)
Gain sur la disposition de la majorité de la participation dans une entreprise associée, net d'impôts	(958,9)	—	(9,2)	—	—	—	—	—
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, net d'impôts	(195,7)	—	—	(13,6)	—	—	—	—
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾	153,4	108,1	183,4	161,0	138,1	113,9	165,1	131,1

<i>(en dollars)</i>	2018				2017			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Bénéfice net dilué par action	5,67	0,47	0,69	0,56	0,58	0,56	0,78	0,66
Impact des ajustements	(5,00)	—	0,06	0,07	—	(0,08)	(0,08)	(0,10)
Bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾	0,67	0,47	0,75	0,63	0,58	0,48	0,70	0,56

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

SITUATION DE TRÉSORERIE

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 750,4 millions \$ pour l'exercice 2018 comparativement à 696,2 millions \$ pour l'exercice 2017.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 1 677,5 millions \$ pour l'exercice 2018 comparativement à 333,0 millions \$ pour 2017. Cet écart s'explique principalement par l'acquisition d'entreprise, nette de la trésorerie acquise, au montant de 3 033,0 millions \$ et par le règlement du rachat des participations minoritaires de Adonis et de Phoenicia de 221,2 millions \$ réduit par le produit net de disposition de la majorité de notre participation dans ACT de 1 791,6 millions \$ et l'entente d'opération à terme sur les actions d'ACT restantes de 68,4 millions \$. Le reste de l'écart s'explique notamment par des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles moins élevées de 51,5 millions \$ en 2018 comparativement à 2017.

Au cours de l'exercice 2018, nous avons procédé, avec les détaillants, à l'ouverture de 5 nouveaux magasins, à des agrandissements et des rénovations majeures dans 26 magasins et à la fermeture de 4 magasins pour une augmentation nette de 60 200 pieds carrés ou 0,3 % de notre réseau de détail.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour l'exercice 2018, les activités de financement ont généré des fonds de 1 005,1 millions \$ comparativement à une utilisation de fonds de 241,8 millions \$ pour 2017. Cet écart s'explique principalement par une augmentation nette de la dette de 1 173,6 millions \$ en 2018, due à l'émission des billets de Série F, G et H afin de financer en partie l'acquisition du Groupe Jean Coutu comparativement à 200,7 millions \$ en 2017 due à l'émission des billets de Série E. De plus, en 2017, les rachats d'actions avaient nécessité des fonds de 302,6 millions \$ alors qu'aucun rachat d'actions n'a été effectué en 2018.

SITUATION FINANCIÈRE

Nous n'anticipons⁽³⁾ aucun risque de liquidité et nous considérons notre situation financière à la fin de l'exercice 2018 comme étant très saine. Nous avons une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 600,0 millions \$. Notre pourcentage de dette non courante sur le total combiné de la dette non courante et des capitaux propres (dette non courante/capital total) était de 31,7 %.

Les principaux éléments de dette non courante à la fin de l'exercice 2018 se présentaient ainsi :

	Taux d'intérêt	Échéance	Solde (en millions de dollars)
Facilité de crédit rotative	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	3 novembre 2023	—
Billets de Série E	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	27 février 2020	400,0
Billets de Série C	Taux fixe de 3,20 %	1 ^{er} décembre 2021	300,0
Billets de Série F	Taux fixe de 2,68 %	5 décembre 2022	300,0
Billets de Série G	Taux fixe de 3,39 %	6 décembre 2027	450,0
Billets de Série B	Taux fixe de 5,97 %	15 octobre 2035	400,0
Billets de Série D	Taux fixe de 5,03 %	1 ^{er} décembre 2044	300,0
Billets de Série H	Taux fixe de 4,27 %	4 décembre 2047	450,0

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Nos principaux ratios financiers se présentaient comme suit :

	Au 29 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
Structure financière		
Dette non courante (en millions de dollars)	2 630,4	1 441,6
Capitaux propres (en millions de dollars)	5 656,0	2 923,9
Dette non courante/capital total (%)	31,7	33,0
	2018	2017
	(52 semaines)	(53 semaines)
Résultats		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée/Frais financiers (fois)	12,6	15,1

CAPITAL-ACTIONS

(en milliers)	Actions ordinaires émises	
	2018	2017
Solde au début de l'exercice	227 719	234 511
Émission d'actions	28 031	—
Rachat d'actions	—	(7 433)
Exercice d'options d'achat d'actions	503	641
Solde à la fin de l'exercice	256 253	227 719
Solde aux 30 novembre 2018 et 24 novembre 2017	256 272	227 719

(en milliers)	Actions propres	
	2018	2017
Solde au début de l'exercice	579	665
Acquisitions	250	170
Remises en circulation	(226)	(256)
Solde à la fin de l'exercice	603	579
Solde aux 30 novembre 2018 et 24 novembre 2017	603	519

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Au 30 novembre 2018	Au 29 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
Options d'achat d'actions (en milliers)	3 043	3 067	3 180
Prix d'exercice (en dollars)	17,72 à 44,73	17,72 à 44,73	15,09 à 44,73
Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	30,34	30,30	26,94

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT

	Au 30 novembre 2018	Au 29 septembre 2018	Au 30 septembre 2017
Unités d'actions au rendement (en milliers)	575	579	547

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 11 mai 2018, la Société a conclu l'acquisition de toutes les actions à droit de vote subalterne catégorie A en circulation de Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. (« Groupe Jean Coutu ») et de toutes les actions catégorie B en circulation du Groupe Jean Coutu pour une contrepartie totale de 4 525,1 millions \$. Le Groupe Jean Coutu exploite un réseau de 417 pharmacies franchisées au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Santé et PJC Santé Beauté qui emploient plus de 20 000 personnes. Selon les modalités de l'acquisition, la contrepartie globale transférée aux actionnaires du Groupe Jean Coutu s'est composée de 3 377,2 millions \$ en espèces et de l'émission d'environ 28 millions d'actions ordinaires de la Société représentant 1 147,9 millions \$.

Pour financer la composante en espèces du prix d'acquisition, la Société a complété la vente de la majorité de son placement dans Alimentation Couche-Tard inc. pour un produit net des frais et commissions y afférents de 1 534,0 millions \$, a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang de série F, G et H pour un montant de 1 200,0 millions \$ et a utilisé sa facilité de crédit à terme de 500,0 \$ ainsi qu'un prêt relais d'un montant de 250,0 \$.

RACHAT DE PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

En vertu de la convention des actionnaires, la Société s'est portée acquéreur des participations minoritaires dans Adonis et Phoenicia au cours du premier trimestre de l'exercice 2018 pour une considération en espèces de 221,2 millions \$. De plus, des frais financiers de 1,8 million \$, calculés sur le solde à payer au 30 septembre 2017 jusqu'au versement en décembre 2017, ont été comptabilisés au bénéfice net.

DIVIDENDES

Pour une 24^e année consécutive, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes trimestriels. Le dividende annuel a été en hausse de 12,0 % et s'est élevé à 0,7025 \$ par action comparativement à 0,6275 \$ en 2017 pour un montant total de 164,8 millions \$ en 2018 et de 143,5 millions \$ en 2017.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

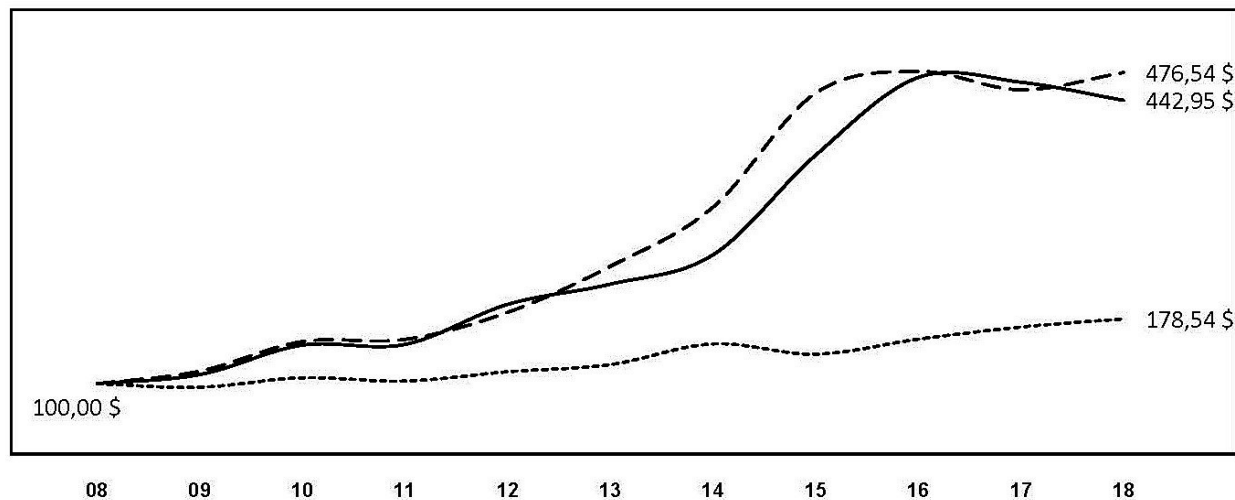
⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

OPÉRATIONS BOURSIÈRES

La valeur de l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 38,32 \$ à 45,44 \$ au cours de l'exercice 2018 (38,00 \$ à 47,41 \$ en 2017). Durant cette période, le nombre d'actions négociées à la Bourse de Toronto a été de 120,4 millions (153,3 millions en 2017). Le cours de clôture du vendredi 28 septembre 2018 était de 40,18 \$ comparativement à 42,91 \$ à la fin de l'exercice 2017. Depuis la fin de l'exercice, l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 39,04 \$ à 46,19 \$. Le cours de clôture du 30 novembre 2018 était de 45,80 \$. L'action de METRO a connu une croissance soutenue au cours des 10 dernières années.

RENDEMENT COMPARATIF DES ACTIONS SUR 10 ANS*



— METRO INC.

----- S&P/TSX

- - - S&P/TSX Indice alimentaire

*100 \$ investis le 26 septembre 2008 en actions incluant le réinvestissement des dividendes et déterminé à chaque fin d'exercice.

ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice financier 2016, une demande d'autorisation d'exercer une action collective a été signifiée au Groupe Jean Coutu par Sopropharm, une association constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels dont sont membres certains pharmaciens propriétaires franchisés du Groupe Jean Coutu. La demande vise à faire autoriser l'exercice de l'action collective sous la forme d'une action déclaratoire visant, entre autres (i) à faire annuler certaines dispositions contractuelles des conventions de franchise type du Groupe Jean Coutu, notamment la clause prévoyant le paiement de redevances sur les ventes de médicaments par les établissements franchisés; (ii) à obtenir la restitution de certaines prestations; et (iii) à faire réduire certaines obligations contractuelles. Le 1^{er} novembre 2018, la Cour supérieure a autorisé l'exercice de l'action collective, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société entend par ailleurs contester ce recours au fond. Toutefois, étant donné que tout litige comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de ce litige ni le montant de pertes éventuelles. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

En octobre 2017, le Bureau de la concurrence du Canada a débuté une enquête relativement à la fourniture de pain commercial impliquant certains fournisseurs et détaillants canadiens dont la Société. La Société continue de collaborer pleinement avec le Bureau de la concurrence. Des demandes de recours collectifs ont été déposées contre la Société, des fournisseurs et certains détaillants. En se basant sur l'information disponible jusqu'à présent, la Société ne croit pas qu'elle, ni qu'aucun de ses employés, n'ait enfreint la Loi sur la concurrence. À ce stade-ci, la Société ne croit pas que ces dossiers auront un impact négatif important sur les activités, les résultats d'opération ou la situation financière de la Société.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

SOURCES DE FINANCEMENT

En 2018, nos flux de trésorerie ont été générés principalement par nos activités opérationnelles de 750,4 millions \$, le produit net de disposition de la majorité de notre participation dans ACT de 1 791,6 millions \$ et l'entente d'opération à terme sur les actions d'ACT restantes de 68,4 millions \$ ainsi que par l'augmentation nette de notre dette de 1 173,6 millions \$. Ces sommes ont notamment été utilisées pour l'acquisition d'entreprise de 3 033,0 millions \$, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles de 317,4 millions \$, le règlement du rachat des participations minoritaires de Adonis et de Phoenicia de 221,2 millions \$ et le versement des dividendes de 164,8 millions \$.

Le 4 décembre 2017, la Société a émis en placement privé, des billets non garantis de premier rang Série F, à un taux nominal fixe de 2,68 % échéant en 2022, d'un capital total de 300,0 millions \$; des billets non garantis de premier rang Série G, à un taux nominal fixe de 3,39 % échéant en 2027, d'un capital total de 450,0 millions \$; et des billets non garantis de premier rang Série H, à un taux nominal fixe de 4,27 % échéant en 2047, d'un capital total de 450,0 millions \$.

Pour conclure l'acquisition du Groupe Jean Coutu, la Société a également utilisé une facilité de crédit à terme de 500,0 millions \$ constituée d'une tranche A d'un capital de 100,0 millions \$ échéant dans 1 an, d'une tranche B d'un capital de 200,0 millions \$ échéant dans 2 ans et d'une tranche C d'un capital de 200,0 millions \$ échéant dans 3 ans et un prêt relais d'un montant de 250,0 millions \$ pour un mois. Au 29 septembre 2018, la Société avait remboursé entièrement le prêt relais et la facilité de crédit à terme totalisant 750 millions \$.

À la fin de l'exercice 2018, notre situation financière était composée principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 226,9 millions \$, d'une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 600,0 millions \$ échéant en 2023, de billets de Série E de 400,0 millions \$ échéant en 2020, de billets de Série C de 300,0 millions \$ échéant en 2021, de billets de Série F de 300,0 millions \$ échéant en 2022, de billets de Série G de 450,0 millions \$ échéant en 2027 de billets de Série B de 400,0 millions \$ échéant en 2035 de billets de Série D de 300,0 millions \$ échéant en 2044 et de billets de Série H de 450,0 millions \$ échéant en 2047.

Nous croyons⁽³⁾ que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles de l'an prochain seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités d'investissement courantes.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Paielements exigibles par exercice (capital et intérêts)

(en millions de dollars)	Facilité et emprunts	Billets	Obligations en vertu de contrats de location-financement	Obligations en vertu de contrats de service	Obligations en vertu de contrats de location simple	Obligations en vertu de baux et sous-baux ⁽⁷⁾	Total
2019	9,5	99,7	6,2	121,4	188,4	100,5	525,7
2020	4,3	494,7	4,9	86,4	173,8	96,0	860,1
2021	2,0	91,1	3,4	29,1	158,5	86,1	370,2
2022	2,0	383,1	2,3	26,7	139,9	76,6	630,6
2023	1,5	374,8	1,9	19,2	117,1	67,8	582,3
2024 et suivants	25,6	2 733,8	16,1	27,4	522,0	308,7	3 633,6
	44,9	4 177,2	34,8	310,2	1 299,7	735,7	6 602,5

⁽⁷⁾ La Société s'est engagée, par des baux s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2037, à louer des locaux qu'elle sous-loue à des clients, et ce, généralement aux mêmes conditions.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2018, nous avons approvisionné des pharmacies détenues par un membre du conseil d'administration et nous avons payé des honoraires à Dunnhumby Canada Limitée, une coentreprise, pour l'analyse de nos ventes auprès de notre clientèle. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des affaires, elles ont été comptabilisées à la valeur d'échange et elles sont détaillées à la note 26 des états financiers consolidés.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

QUATRIÈME TRIMESTRE

<i>(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)</i>	2018 <i>12 semaines</i>	2017 <i>13 semaines</i>	Variation
Chiffre d'affaires	3 736,2	3 228,4	15,7
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	266,5	236,1	12,9
Bénéfice net	145,0	154,9	(6,4)
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	161,0	131,1	22,8
Bénéfice net dilué par action	0,56	0,66	(15,2)
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	0,63	0,56	12,5
Flux de trésorerie liés aux :			
Activités opérationnelles	250,9	236,8	—
Activités d'investissement	207,1	(112,0)	—
Activités de financement	(350,8)	(37,8)	—

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2018 a atteint 3 736,2 millions \$ comparativement à 3 228,4 millions \$ au quatrième trimestre de 2017, une hausse de 15,7 %. En excluant 690,7 millions \$ provenant du Groupe Jean Coutu du chiffre d'affaires de 2018 ainsi que la 13^e semaine de l'exercice 2017, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 2,5 %. Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 2,1 % (augmentation de 0,4 % au même trimestre l'an dernier) et notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 0,8 %. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 1,8 %, soit 0,7 % pour les médicaments d'ordonnance (2,5 % pour le nombre de prescriptions) et 3,9 % pour les produits de la section commerciale.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée du quatrième trimestre de 2018 a été de 266,5 millions \$ ou 7,1 % du chiffre d'affaires comparativement à 236,1 millions \$ ou 7,3 % du chiffre d'affaires pour le même trimestre de l'exercice précédent. Au cours du quatrième trimestre de 2018, des charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique de 31,4 millions \$ ont été enregistrées. En excluant cet élément, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté⁽²⁾ a été de 297,9 millions \$ ou 8,0 % du chiffre d'affaires. Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté⁽²⁾, excluant le Groupe Jean Coutu, a été de 223,7 millions \$ ou 7,3 % du chiffre d'affaires, soit une augmentation de 2,2 % comparativement à 218,8 millions \$ ou 7,4 % du chiffre d'affaires en 2017, exclusion faite de la 13^e semaine.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée (BO)⁽²⁾

	Exercices financiers					
	2018			2017		
	12 semaines			13 semaines		
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	BO	Chiffre d'affaires	(%)	BO	Chiffre d'affaires	(%)
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	266,5	3 736,2	7,1	236,1	3 228,4	7,3
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique	31,4			—		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté ⁽²⁾	297,9	3 736,2	8,0	236,1	3 228,4	7,3
Bénéfice opérationnel avant amortissement du Groupe Jean Coutu	74,2	690,7		—	—	
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté ⁽²⁾ , excluant le Groupe Jean Coutu	223,7	3 045,5	7,3	236,1	3 228,4	7,3
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté ⁽²⁾ , excluant le Groupe Jean Coutu, sur la base de 12 semaines en 2017	223,7	3 045,5	7,3	218,8	2 970,0	7,4

Notre taux de marge brute a été de 19,7 % au quatrième trimestre de 2018 comparativement à 19,6 % pour la période correspondante de 2017.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 12,6 % au quatrième trimestre de 2018 comparativement à 12,3 % pour le même trimestre de 2017. En excluant les charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique de 31,4 millions \$ enregistrées au quatrième trimestre de 2018, le pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 11,7 %.

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

La dépense d'amortissement pour le quatrième trimestre de 2018 a été de 65,0 millions \$ comparativement à 46,0 millions \$ pour la période correspondante de 2017. L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu s'est élevé à 9,0 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2018.

Les frais financiers nets ont été de 23,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2018 comparativement à 15,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an dernier. Cette hausse est principalement attribuable aux billets émis pour l'acquisition du Groupe Jean Coutu.

QUOTE-PART DES RÉSULTATS ET GAIN SUR RÉÉVALUATION ET DISPOSITION D'UN PLACEMENT À LA JUSTE VALEUR

Au quatrième trimestre de l'exercice 2018, nous avons disposé de la majorité du placement à la juste valeur et enregistré au bénéfice net un gain sur la réévaluation et la disposition de 15,5 millions \$. De plus, nous avons signé une entente d'opération à terme auprès d'une institution financière pour disposer des actions restantes de ce placement. La disposition a été finalisée le 5 novembre 2018. Le produit total des ventes de ce placement pour le trimestre a été de 326,0 millions \$.

Aucune quote-part dans les résultats d'une entreprise associée (ACT) n'a été enregistrée au quatrième trimestre de l'exercice 2018 comparativement à une quote-part de 27,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2017.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 48,1 millions \$ au quatrième trimestre de 2018 avec un taux d'imposition effectif de 24,9 % comparativement à 47,2 millions \$ et 23,4 % au quatrième trimestre de 2017.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2018 a été de 145,0 millions \$ comparativement à 154,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2017, soit une baisse de 6,4 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,56 \$ par rapport à 0,66 \$ l'an passé, en baisse de 15,2 %. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, ainsi que la 13^e semaine du quatrième trimestre de 2017, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de 2018 a été de 161,0 millions \$ comparativement au bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 119,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2017 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,63 \$ comparativement à 0,51 \$, soit des augmentations de 35,1 % et 23,5 % respectivement.

Ajustements au bénéfice net⁽¹⁾

	Exercices financiers				Variation (%)	
	2018		2017			
	12 semaines		13 semaines		Bénéfice net	BPA dilué
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)		
Bénéfice net	145,0	0,56	154,9	0,66	(6,4)	(15,2)
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique, nettes d'impôts	23,0		—			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	6,6		—			
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée, nette d'impôts	—		(23,8)			
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, net d'impôts	(13,6)		—			
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾	161,0	0,63	131,1	0,56	22,8	12,5
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾ sur la base de 12 semaines en 2017	161,0	0,63	119,2	0,51	35,1	23,5

SITUATION DE TRÉSORERIE

Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 250,9 millions \$ au quatrième trimestre comparativement à 236,8 millions \$ pour la période correspondante de 2017.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont généré des fonds de 207,1 millions \$ au quatrième trimestre de 2018 comparativement à une utilisation de fonds de 112,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2017. La disposition d'une partie du placement à la juste valeur dans ACT et l'entente d'opération à terme sur les actions restantes de ce placement explique l'écart.

Activités de financement

Au quatrième trimestre de 2018, les activités de financement ont nécessité des fonds de 350,8 millions \$ comparativement à 37,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2017. Ces fonds supplémentaires ont principalement été consacrés au remboursement de la dette.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société s'est dotée d'une politique de gestion des risques financiers, approuvée par son conseil d'administration en avril 2010, énonçant les lignes directrices sur l'utilisation des instruments financiers dérivés. Ces lignes directrices interdisent à la Société d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Au cours de l'exercice 2018, la Société a utilisé des instruments financiers dérivés tels que décrits aux notes 2 et 28 des états financiers consolidés.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

NORMES COMPTABLES FUTURES

Instruments financiers

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » remplace l'IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ». Les principaux changements de cette nouvelle norme sont les suivants :

- une approche unique pour déterminer si les actifs financiers doivent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur;
- un nouveau modèle de comptabilité de couverture permettant aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre les risques auxquels une entité est exposée et ses activités de gestion des risques;
- un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes de crédit attendues.

L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, donc pour la Société à compter du 30 septembre 2018. Ces modifications n'auront pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » remplace l'IAS 18 « Produits des activités ordinaires », l'IAS 11 « Contrats de construction » et les interprétations connexes. Selon l'IFRS 15, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens ou des services est transféré au client et non plus lorsque les risques et avantages importants lui sont transférés. Des informations supplémentaires doivent être divulguées par voie de notes aux états financiers. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, donc pour la Société à compter du 30 septembre 2018. La Société a effectué une évaluation de l'incidence qu'aura l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés et l'impact ne sera pas significatif.

Contrats de location

La norme IFRS 16 « Contrats de location » remplace l'IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations connexes. Selon l'IFRS 16, la plupart des contrats de location seront comptabilisés à l'état de la situation financière selon un modèle unique faisant disparaître la distinction actuelle entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur. L'IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, donc pour la Société à compter du 29 septembre 2019. Son application anticipée est permise à certaines conditions, mais la Société n'a pas l'intention de s'en prévaloir.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location simple conformément à l'IAS 17 (note 24), la Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 16 entraînera une incidence significative sur ses états financiers consolidés. La Société devra comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplaceront la charge liée aux contrats de location simple.

La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés. La Société n'a pas encore déterminé quelle méthode de transition elle utilisera.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport annuel, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « projeter », « annualiser », « prévoir », « poursuivre », « anticiper », « croire », « estimer » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2019.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. L'arrivée d'un nouveau concurrent est un des exemples de ceux décrits à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport annuel qui pourraient influencer sur la réalisation de ces déclarations. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures du bénéfice non conformes aux IFRS. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION AJUSTÉ

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net dilué par action ajusté sont des mesures du bénéfice excluant l'incidence de certains éléments qui doivent être comptabilisés en vertu des IFRS. Il s'agit de mesures non conformes aux IFRS. Nous sommes d'avis que les lecteurs d'états financiers sont mieux informés des résultats d'exploitation de la période courante et de la période correspondante de l'exercice précédent en présentant les résultats sans ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance de la Société. Ainsi, les lecteurs d'états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances sur une base comparative, d'évaluer la performance financière de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir. L'exclusion de certains éléments des mesures du bénéfice ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement non récurrents.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier de la Société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), tels que définis par le Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Ils sont assistés dans cette responsabilité par le comité de divulgation, lequel est composé de cadres dirigeants de la Société.

Sous leur supervision, une évaluation a été réalisée pour mesurer l'efficacité des CPCI et du CIIF. En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier de la Société ont conclu que les CPCI et le CIIF étaient efficaces à la fin de l'exercice clos le 29 septembre 2018.

Par conséquent, la conception des CPCI fournit une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société lui est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis, et que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

De plus, la conception du CIIF fournit une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Pour l'exercice 2018, nous excluons le Groupe Jean Coutu de notre évaluation des CPCI et des CIIF, tel qu'il est permis par le règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour une période de 365 jours suivant une acquisition. Considérant la taille et la date à laquelle a eu lieu l'acquisition du Groupe Jean Coutu, la limitation du champ d'application est principalement due au temps que nécessite l'évaluation des CPCI et des CIIF du Groupe Jean Coutu conformément aux autres activités de la Société. Nous nous attendons à finaliser notre évaluation d'ici au deuxième trimestre 2019.

Depuis la date d'acquisition, les résultats du Groupe Jean Coutu sont inclus dans nos états financiers consolidés. Pour l'exercice 2018, le chiffre d'affaires et le bénéfice net du Groupe Jean Coutu représentent respectivement environ 8 % et 5 % du chiffre d'affaires consolidé et du bénéfice net consolidé. De plus, au 29 septembre 2018, les actifs et les passifs courants du Groupe Jean Coutu représentent respectivement environ 27 % et 16% du total des actifs et des passifs courants consolidés, et ses actifs et passifs non courants représentent respectivement 52 % et 20 % du total des actifs et des passifs non courants consolidés.

JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

Notre rapport de gestion est fondé sur nos états financiers consolidés annuels, préparés conformément aux IFRS, et il est présenté en dollars canadiens, notre unité de mesure. La préparation des états financiers consolidés et des informations financières contenues dans le rapport de gestion nécessite que la direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont révisées à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

JUGEMENTS

Les jugements faits par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumés ci-après :

Consolidation d'entités structurées

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais le contrat de franchise lui donne le droit de contrôler les principales activités de ces magasins. Ses décisions ne se limitent pas à protéger ses marques de commerce. Elle conserve la majorité des bénéfices et des pertes de ces magasins. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans une fiducie créée à l'intention des participants au régime d'unités d'actions au rendement. Toutefois, en vertu d'une convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète ses actions, elle assume la variabilité au niveau des droits acquis et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour rencontrer ses obligations envers les bénéficiaires. Pour ces raisons, la Société consolide cette fiducie dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un tiers exploitant une usine exclusivement pour ses besoins et selon ses spécifications. Elle en assume tous les coûts et contrôle les principales activités. Pour ces raisons, la Société le consolide dans ses états financiers.

Détermination du regroupement des secteurs opérationnels

La Société exerce son jugement pour déterminer le regroupement des secteurs d'exploitation. Le secteur d'opération à présenter se compose du secteur des activités alimentaires et du secteur des activités pharmaceutiques. La Société a regroupé ces deux secteurs opérationnels en raison de la nature similaire des produits et services et de leurs caractéristiques économiques similaires : les activités sont exercées principalement au Québec et en Ontario et par conséquent assujetties au même contexte réglementaire, aux mêmes pressions concurrentielles et économiques des marchés, utilisent les mêmes méthodes de distribution des produits et desservent les mêmes clients.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Les hypothèses concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 13 et 14 des états financiers consolidés annuels.

Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 23 des états financiers consolidés annuels.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le passif non courant relatif aux participations ne donnant pas le contrôle correspond au prix à payer par la Société pour acheter la participation ne donnant pas le contrôle dans Première Moisson et MissFresh. Le prix à payer est basé principalement sur les bénéfices futurs prévus de ces entités à compter de la date où les options seront exerçables. Étant donné la source d'incertitude relative à l'estimation des bénéfices futurs, la Société a utilisé l'estimation qu'elle a jugée la plus probable à la fin de l'exercice et différentes autres hypothèses, dont le taux d'actualisation, le taux de croissance et les investissements en capital. Des informations supplémentaires sont présentées à la note 28 des états financiers consolidés annuels.

GESTION DES RISQUES

La direction identifie les principaux risques auxquels la Société est exposée. Elle détermine également les mesures adéquates afin de gérer ces risques de manière proactive. Les risques et les mesures de réduction des risques sont présentés de façon continue au comité d'audit et au conseil d'administration. Le service d'audit interne a le mandat d'auditer tous les risques d'affaires selon un plan triennal. Ainsi, à tous les trois ans, chaque secteur fait l'objet d'un audit pour s'assurer que des contrôles ont été mis en place afin de pallier les risques d'affaires liés à son domaine d'activité.

Dans le cours normal de nos opérations, nous sommes exposés à différents risques, dont les principaux sont décrits ci-après, qui pourraient avoir un impact significatif sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie. Pour contrer les principaux facteurs de risque, nous nous sommes dotés de stratégies propres à chacun.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Nous sommes exposés à des responsabilités potentielles et des frais possibles liés aux produits défectueux, à la salubrité des aliments, à la contamination et à la manutention des produits. De telles responsabilités pourraient provenir des activités de fabrication, de conditionnement et d'étiquetage, de conception, de préparation, d'entreposage, de distribution et de présentation de produits. Les produits alimentaires représentent la majeure partie de notre chiffre d'affaires, et nous pourrions être vulnérables dans l'éventualité d'une propagation importante de toxi-infection alimentaire ou d'une hausse des préoccupations liées à la santé publique en ce qui concerne certains produits alimentaires.

Pour pallier ces risques, nous appliquons des procédures et des contrôles de sécurité alimentaire très stricts à l'ensemble de la chaîne de distribution. Des programmes de formation continue offerts par *L'École des professionnels Metro* sont donnés aux employés. Nos principaux centres de distribution de viande sont accrédités *Hazard Analysis and Critical Control Point (HACCP)*, soit la norme mondiale la plus élevée dans l'industrie. Nos systèmes nous permettent également de retracer, pour chaque produit de viande distribué par l'un de nos principaux centres de distribution, le magasin où il a été acheminé.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

GESTION DE CRISE

Des événements hors de notre contrôle pourraient survenir et avoir une incidence significative sur nos opérations. Nous avons mis en place des plans de relève pour l'ensemble de nos activités. Ces plans prévoient, entre autres, plusieurs lieux physiques de relève en cas de désastre, des génératrices en cas de pannes d'électricité ainsi que des ordinateurs de relève de puissance équivalente aux ordinateurs utilisés par la Société. Un comité directeur supervise et révisé régulièrement tous nos plans de relève. Nous avons aussi développé un plan de contingence afin de minimiser l'impact d'une éventuelle pandémie.

SYSTÈMES INFORMATIQUES

Nous dépendons de différents systèmes informatiques qui sont nécessaires au déroulement de nos activités et nous pourrions avoir à faire face à certains risques en matière de sécurité, notamment de cyberattaques, pouvant nuire à la disponibilité et à l'intégrité de ces systèmes ou pouvant compromettre la confidentialité des données.

Dans le cours normal de nos activités, nous recueillons des renseignements de nature confidentielle relatifs à nos clients, fournisseurs, employés, partenaires et participants à nos programmes de fidélisation. Des données personnelles et confidentielles sont également recueillies auprès des clients faisant affaires avec des pharmaciens affiliés à l'une de nos bannières. De plus, les sites de commerce électronique représentent un risque supplémentaire au niveau de la sécurité de nos systèmes. Nous sommes ainsi davantage exposés au risque de cyberattaques visant le vol de renseignements ou l'interruption de nos systèmes informatiques.

Une panne de nos systèmes pourrait avoir une incidence importante sur le bon fonctionnement de nos opérations alors qu'une cyberattaque ou qu'une intrusion dans nos systèmes pourrait faire en sorte que des personnes non-autorisées altèrent nos systèmes ou aient accès à des informations sensibles et confidentielles et les utilisent ou les endommagent. De telles situations pourraient aussi affecter des tiers qui fournissent des services essentiels pour nos opérations ou qui entreposent des informations de nature confidentielle. Ces événements auraient une incidence négative sur nos clients et partenaires qui pourraient résulter en des pertes financières, réduire notre avantage concurrentiel ou entacher notre réputation.

Afin de mitiger ces risques, la direction a déployé diverses mesures de sécurité technologiques, dont un environnement de haute disponibilité pour tous ses systèmes critiques, et a mis en place des processus, des procédures et des contrôles en lien avec les différents systèmes concernés. Entre autres, en plus de la mise en place de contrôles robustes au niveau des accès aux systèmes, la Société engage une firme spécialisée pour qu'elle procède occasionnellement à des tests d'intrusion. De plus, nous avons mis en place un programme de sensibilisation et de formation en matière de sécurité de l'information pour les employés. Les tiers intégrés dans nos opérations ont été sélectionnés par l'équipe des systèmes d'information en tenant compte de leur expertise spécifique.

Aucun incident significatif relatif aux technologies n'est survenu au cours de l'exercice. Considérant l'évolution rapide des risques en matière de cybersécurité ainsi que la complexité des menaces, nous ne pouvons garantir que les mesures prises, par la Société et les tiers avec lesquels elle fait affaires, seront adéquates afin de prévenir ou détecter à temps une cyberattaque. À cet égard, nous nous tenons informés des nouvelles tendances et pratiques en matière de sécurité de l'information afin d'entreprendre des actions proactives.

RELATIONS DE TRAVAIL

La majorité de nos employés des magasins et des centres de distribution sont syndiqués. La renégociation des conventions collectives peut entraîner des arrêts ou des ralentissements de travail qui pourraient impacter négativement la Société. Nous nous assurons de négocier des conventions collectives à des conditions nous permettant d'être concurrentiels, selon des durées procurant un climat de travail favorable dans tous les secteurs et suivant des échéanciers variés. Au cours des dernières années, nous avons connu certains conflits de travail de peu d'importance et nous prévoyons⁽³⁾ maintenir de bonnes relations de travail pour l'avenir.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Des accidents de travail pourraient survenir dans l'un de nos sites. Afin de minimiser ce risque, nous avons élaboré une politique en matière de prévention des accidents de travail. De plus, nous avons formé des comités de santé et sécurité au travail qui sont responsables de la prévention des accidents de travail dans chacun de nos sites.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

EMBAUCHE, RÉTENTION ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Notre programme de recrutement, notre structure salariale, nos programmes de gestion du rendement, notre plan de relève et notre plan de formation comportent des risques qui pourraient avoir des impacts négatifs au niveau de notre habileté à exécuter notre plan stratégique ainsi que notre capacité à attirer et conserver les ressources compétentes nécessaires pour soutenir la croissance et le succès de la Société. Nous possédons des pratiques éprouvées pour attirer les professionnels requis pour nos opérations. Nous avons des pratiques d'évaluation de rendement qui sont coordonnées par le groupe des ressources humaines. Notre structure salariale est réévaluée sur une base régulière afin de s'assurer que celle-ci est compétitive en fonction du marché et de nos concurrents. Nous avons mis en place un plan de relève afin de nous assurer d'avoir des ressources bien identifiées pour les postes clés dans l'organisation.

RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Si nos gestes ne respectent pas nos responsabilités environnementale, sociale et économique, nous sommes exposés à des critiques, à des revendications, à des boycottages et même, lorsqu'il y a des manquements à des obligations légales, à des poursuites.

Afin d'aller au-delà de son rôle de distributeur et devenir un acteur du développement durable, la Société s'est dotée en 2010 d'une démarche en Responsabilité d'entreprise. Étroitement liée à notre stratégie d'affaires, notre démarche est fondée sur quatre piliers : clientèle comblée, respect de l'environnement, renforcement des communautés et employés engagés, auxquels sont rattachés des priorités. Depuis, la Société publie annuellement un rapport faisant état de l'avancement des différents projets. Pour plus de détails, consulter le [metro.ca/responsabilite d'entreprise](http://metro.ca/responsabilite_d'entreprise).

RÉGLEMENTATION

Des modifications sont apportées régulièrement aux normes comptables, lois, règlements, règles ou politiques touchant nos activités. Nous suivons attentivement l'évolution de ces modifications.

Découlant de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, une plus grande portion du chiffre d'affaires et du bénéfice opérationnel de la Société dépend des ventes de médicaments sur ordonnance. Les activités pharmaceutiques font face aux risques inhérents à la nature réglementée de certaines des activités pharmaceutiques et des activités de nos pharmaciens propriétaires franchisés.

Toute modification aux lois et règlements, ou aux politiques, touchant des activités de la Société ou de ses franchisés peut avoir une incidence notable sur son rendement et sur la croissance des ventes. Des processus sont en place afin de nous assurer du suivi des modifications aux lois et règlements en vigueur et des nouvelles lois et nouveaux règlements, ainsi que de notre conformité à ceux-ci.

MARCHÉ ET CONCURRENCE

L'intensification de la concurrence, l'arrivée possible de nouveaux concurrents et l'évolution des besoins des consommateurs sont pour nous des préoccupations constantes.

Pour faire face à la concurrence et maintenir notre position de chef de file au Québec et en Ontario, nous sommes à l'affût de nouvelles façons de faire et de nouveaux sites. Nous avons un programme d'investissement continu dans nos magasins afin de maintenir un réseau de détail des plus modernes au Canada.

Nous avons également développé une stratégie efficace axée sur la segmentation des marchés. Dans l'alimentation, nos bannières s'adressent à trois segments de marché différents, soit la bannière de supermarchés Metro, les bannières d'escompte Super C et Food Basics ainsi que les magasins de produits ethniques Adonis. Nous avons acquis, au cours de l'exercice 2014, l'entreprise Première Moisson spécialisée dans la boulangerie, pâtisserie, charcuterie et autres mets élaborés selon une approche artisanale et respectueuse des grandes traditions. En 2017, nous avons acquis l'entreprise MissFresh, spécialisée dans la livraison de repas prêts-à-cuisiner qui nous permet de poursuivre nos efforts afin de répondre à l'ensemble des besoins et comportements émergents dans le domaine de l'alimentation. Dans le marché pharmaceutique, nous avons des pharmacies de grande, de moyenne et de petite surfaces, soit les principales bannières Jean Coutu, Brunet, Metro Pharmacy et Drug Basics.

En 2018, nous avons acquis le Groupe Jean Coutu qui exploite un réseau de 417 pharmacies franchisées au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Santé et PJC Santé Beauté. L'acquisition du Groupe Jean Coutu fait de la Société un chef de file canadien de la distribution alimentaire et pharmaceutique.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Avec nos programmes de fidélité *metro&moi* et *Air Miles*[®] dans nos supermarchés Metro et Metro Plus, notre réseau de pharmacies Jean Coutu et notre partenaire Dunnhumby Canada Limitée, nous sommes en mesure de connaître les habitudes d'achat de nos clients fidèles et ainsi leur offrir des promotions personnalisées en vue d'augmenter leurs achats chez nous.

PRIX DU CARBURANT, DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS

Nous sommes un grand consommateur de services publics, d'électricité, de gaz naturel et de carburant. Des augmentations de leurs prix pourraient nous affecter.

FOURNISSEURS

Des événements négatifs pourraient affecter l'un de nos fournisseurs et entraîner des interruptions de service et des délais de livraison en magasins. Afin de remédier à cette situation, nous nous approvisionnons auprès de plusieurs fournisseurs. Ainsi, en cas d'interruption de service d'un fournisseur, nous pouvons faire appel aux services d'un autre fournisseur dans de brefs délais.

FRANCHISÉS ET AFFILIÉS

Certains de nos franchisés et affiliés pourraient déroger aux clauses prescrites dans les contrats de franchise et les contrats d'affiliation, comme par exemple les politiques d'achats et les plans de commercialisation. Le non-respect de ces clauses pourrait nous affecter. Une équipe de conseillers aux opérations de détail s'assure de l'application uniforme de nos normes d'exploitation dans chacun de ces magasins.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Nous effectuons certains achats de biens et services en différentes devises et nous contractons, selon les conditions du marché, des emprunts US à même notre facilité de crédit rotative nous exposant ainsi à un risque de taux de change. Conformément à notre politique de gestion des risques financiers, nous pouvons avoir recours à des instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change à terme et des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises. Les lignes directrices de la politique nous interdisent d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation, mais elles ne peuvent pas garantir que nous ne subissons pas de pertes découlant de nos instruments financiers dérivés.

Nos comptes débiteurs proviennent en majeure partie de ventes faites à nos clients. Afin de nous prémunir contre des pertes de crédit, nous nous sommes dotés d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter ainsi que les garanties à obtenir. La majorité de nos comptes débiteurs est garantie par des actifs de nos clients affiliés.

Nous sommes également exposés au risque de liquidité en raison principalement de notre dette non courante et de nos créditeurs. Nous évaluons régulièrement notre situation de trésorerie et nous estimons⁽³⁾ que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités de financement.

ACQUISITION DU GROUPE JEAN COUTU

La direction de la Société doit déployer des efforts importants afin de mettre en oeuvre avec succès le regroupement des activités du Groupe Jean Coutu. Une gestion du changement inefficace et des mauvaises décisions quant à l'intégration des entreprises pourraient nuire au bon déroulement des activités pharmaceutiques de la Société. La direction devra redoubler d'attention afin de saisir les occasions de croissance qui s'offrent à elle et de réaliser les synergies de coûts prévues dans le cadre de l'acquisition. L'incapacité de mener à bien la combinaison des entreprises, de concrétiser les avantages stratégiques ou les synergies prévues pourrait nuire à la réputation de la Société, à ses activités ou à sa performance financière. Un bureau de gestion de projet, sous la gouverne de la direction de la Société, s'assure que toutes les orientations et les décisions convergent vers la réalisation des avantages stratégiques prévus.

Montréal, Canada, le 13 décembre 2018

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La préparation et la présentation des états financiers consolidés de METRO INC. ainsi que les autres informations financières contenues dans le rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité comprend le choix judicieux de principes et méthodes comptables appropriés dont l'application nécessite de faire des estimations et de formuler des jugements éclairés. De plus, il lui incombe de s'assurer que l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ont été approuvés par le conseil d'administration.

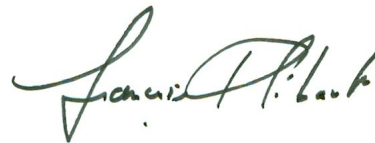
METRO INC. maintient des systèmes de comptabilité et des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière qui, de l'avis de la direction, offrent une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même qu'à la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité est formé uniquement d'administrateurs indépendants de la Société et est responsable de recommander la nomination des auditeurs externes. De plus, ce comité tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction ainsi que les auditeurs internes et externes pour discuter des questions touchant le contrôle interne, l'audit et la communication de l'information financière. Les auditeurs internes et externes ont accès au comité sans la direction. Le comité d'audit a examiné les états financiers consolidés de METRO INC. et le rapport annuel et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été audités par le cabinet Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.



Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction



François Thibault
Vice-président exécutif,
chef de la direction financière et trésorier

Le 20 novembre 2018

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de **METRO INC.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **METRO INC.**, qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 29 septembre 2018 et 30 septembre 2017, et les comptes de résultat consolidés, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **METRO INC.** aux 29 septembre 2018 et 30 septembre 2017 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 20 novembre 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112005

Page laissée blanche intentionnellement

États financiers annuels consolidés

METRO INC.

29 septembre 2018

Table des matières

	Page
Comptes de résultat consolidés	43
États consolidés du résultat global	44
États consolidés de la situation financière	45
États consolidés des variations des capitaux propres	46
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	48
Notes afférentes aux états financiers consolidés	49
1- Description de l'entreprise	49
2- Principales méthodes comptables	49
3- Nouvelles normes comptables	55
4- Jugements et estimations significatifs	56
5- Acquisition d'entreprise	57
6- Informations supplémentaires sur la nature des comptes de résultat	59
7- Impôts sur les bénéfices	60
8- Bénéfice net par action	61
9- Stocks	61
10- Participation dans une entreprise associée	62
11- Immobilisations corporelles	63
12- Immeubles de placement	64
13- Immobilisations incorporelles	65
14- Goodwill	66
15- Autres éléments d'actif	67
16- Emprunts bancaires	67
17- Compensation	67
18- Provisions	68
19- Dette	69
20- Autres éléments de passif	70
21- Capital-actions	71
22- Dividendes	73
23- Avantages du personnel	74
24- Engagements	78
25- Éventualités	79
26- Transactions entre parties liées	80
27- Gestion du capital	81
28- Instruments financiers	82
29- Événement postérieur à la date de clôture	85
30- Approbation des états financiers	85

Comptes de résultat consolidés
Exercices clos les 29 septembre 2018 et 30 septembre 2017
(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)

	2018 <i>(52 semaines)</i>	2017 <i>(53 semaines)</i>
Chiffre d'affaires <i>(notes 6 et 26)</i>	14 383,4	13 175,3
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation <i>(notes 6 et 26)</i>	(13 329,5)	(12 208,9)
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique <i>(notes 6 et 18)</i>	(31,4)	—
Charges liées à la modernisation du réseau de distribution <i>(notes 6 et 18)</i>	(11,4)	—
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	1 011,1	966,4
Amortissement <i>(note 6)</i>	(233,5)	(194,2)
Frais financiers, nets <i>(note 6)</i>	(80,2)	(63,9)
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée <i>(notes 6 et 10)</i>	30,8	93,5
Gain sur la disposition de la majorité de la participation dans une entreprise associée <i>(notes 6 et 10)</i>	1 107,4	—
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur <i>(notes 6 et 10)</i>	241,1	—
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	2 076,7	801,8
Impôts sur les bénéfices <i>(note 7)</i>	(358,2)	(193,4)
Bénéfice net	1 718,5	608,4
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	1 716,5	591,7
Participations ne donnant pas le contrôle	2,0	16,7
	1 718,5	608,4
Bénéfice net par action <i>(en dollars) (notes 8 et 21)</i>		
De base	7,20	2,59
Dilué	7,16	2,57

Voir les notes afférentes

États consolidés du résultat global

Exercices clos les 29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars)

	2018	2017
	<i>(52 semaines)</i>	<i>(53 semaines)</i>
Bénéfice net	1 718,5	608,4
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le bénéfice net		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Gains actuariels	37,2	108,3
Effet de la limite sur l'actif	(2,1)	(8,1)
Exigence de financement minimal	(0,2)	0,7
Quote-part dans les autres éléments du résultat global d'une entreprise associée	—	(0,9)
Impôts correspondants	(9,2)	(26,6)
	25,7	73,4
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net		
Variation du placement à la juste valeur <i>(note 10)</i>	22,8	—
Reclassement de la variation du placement à la juste valeur au résultat net suite à la disposition d'une partie du placement <i>(note 10)</i>	(17,1)	—
Reclassement des quote-parts dans les autres éléments du résultat global d'une entreprise associée au résultat net <i>(note 10)</i>	(3,9)	(1,4)
Impôts correspondants	(0,4)	0,2
	1,4	(1,2)
	27,1	72,2
Résultat global	1 745,6	680,6
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	1 743,6	663,9
Participations ne donnant pas le contrôle	2,0	16,7
	1 745,6	680,6

Voir les notes afférentes

États consolidés de la situation financière

Aux 29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars)

	2018	2017
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	226,9	148,9
Débiteurs (notes 15 et 26)	538,1	313,7
Stocks (note 9)	1 099,1	856,6
Charges payées d'avance	32,1	19,0
Impôts exigibles	20,6	18,1
	1 916,8	1 356,3
Actifs non courants		
Participation dans une entreprise associée (note 10)	—	475,9
Immobilisations corporelles (note 11)	2 523,4	1 761,5
Immeubles de placement (note 12)	46,1	15,0
Immobilisations incorporelles (note 13)	2 914,4	389,1
Goodwill (note 14)	3 302,2	1 973,8
Impôts différés (note 7)	4,5	1,9
Actifs au titre des prestations définies (note 23)	55,1	39,3
Placement à la juste valeur (note 10)	66,9	—
Autres éléments d'actif (note 15)	92,8	37,9
	10 922,2	6 050,7
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Emprunts bancaires (note 16)	0,1	1,1
Créditeurs (notes 17 et 26)	1 358,5	1 036,1
Impôts exigibles	254,8	8,8
Provisions (note 18)	8,0	2,7
Partie courante de la dette (note 19)	13,3	12,9
Participations ne donnant pas le contrôle (note 28)	—	224,3
	1 634,7	1 285,9
Passifs non courants		
Dette (note 19)	2 630,4	1 441,6
Passifs au titre des prestations définies (note 23)	81,3	92,7
Provisions (note 18)	22,3	2,0
Impôts différés (note 7)	846,5	255,7
Autres éléments de passif (note 20)	11,7	12,3
Participations ne donnant pas le contrôle (note 28)	39,3	36,6
	5 266,2	3 126,8
Capitaux propres		
Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	5 642,8	2 911,1
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	13,2	12,8
	5 656,0	2 923,9
	10 922,2	6 050,7

Engagements et éventualités (notes 24 et 25)

Événement postérieur à la date de clôture (note 29)

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration,



ERIC R. LA FLÈCHE

Administrateur



RUSSELL GOODMAN

Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars)

	Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère						Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions (note 21)	Actions propres (note 21)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total		
Solde au 30 septembre 2017	565,8	(21,9)	19,8	2 343,9	3,5	2 911,1	12,8	2 923,9
Bénéfice net	—	—	—	1 716,5	—	1 716,5	2,0	1 718,5
Autres éléments du résultat global	—	—	—	25,7	1,4	27,1	—	27,1
Résultat global	—	—	—	1 742,2	1,4	1 743,6	2,0	1 745,6
Émission d'actions (note 5)	1 147,9	—	—	(0,2)	—	1 147,7	—	1 147,7
Exercice d'options d'achat d'actions	10,4	—	(1,6)	—	—	8,8	—	8,8
Acquisition d'actions propres	—	(10,2)	—	—	—	(10,2)	—	(10,2)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	—	—	9,1	—	—	9,1	—	9,1
Règlement d'unités d'actions au rendement	—	7,2	(7,0)	(0,2)	—	—	—	—
Dividendes	—	—	—	(164,8)	—	(164,8)	(4,8)	(169,6)
Variation de la juste valeur du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle (note 28)	—	—	—	(2,5)	—	(2,5)	2,9	0,4
Vente de succursales en partenariat	—	—	—	—	—	—	0,3	0,3
	1 158,3	(3,0)	0,5	(167,7)	—	988,1	(1,6)	986,5
Solde au 29 septembre 2018	1 724,1	(24,9)	20,3	3 918,4	4,9	5 642,8	13,2	5 656,0

Voir les notes afférentes

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars)

	Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère						Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions (note 21)	Actions propres (note 21)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total		
Solde au 24 septembre 2016	571,0	(20,5)	19,3	2 106,1	4,7	2 680,6	12,6	2 693,2
Bénéfice net	—	—	—	591,7	—	591,7	16,7	608,4
Autres éléments du résultat global	—	—	—	73,4	(1,2)	72,2	—	72,2
Résultat global	—	—	—	665,1	(1,2)	663,9	16,7	680,6
Exercice d'options d'achat d'actions	12,9	—	(2,2)	—	—	10,7	—	10,7
Rachat d'actions	(18,1)	—	—	—	—	(18,1)	—	(18,1)
Prime sur rachat d'actions	—	—	—	(284,5)	—	(284,5)	—	(284,5)
Acquisition d'actions propres	—	(6,9)	—	—	—	(6,9)	—	(6,9)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	—	—	8,1	—	—	8,1	—	8,1
Règlement d'unités d'actions au rendement	—	5,5	(5,4)	(0,1)	—	—	—	—
Dividendes	—	—	—	(143,5)	—	(143,5)	(2,8)	(146,3)
Quote-part dans les capitaux propres d'une entreprise associée	—	—	—	(0,2)	—	(0,2)	—	(0,2)
Variation de la juste valeur du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle (note 28)	—	—	—	1,0	—	1,0	(13,9)	(12,9)
Vente de succursales en partenariat	—	—	—	—	—	—	0,2	0,2
	(5,2)	(1,4)	0,5	(427,3)	—	(433,4)	(16,5)	(449,9)
Solde au 30 septembre 2017	565,8	(21,9)	19,8	2 343,9	3,5	2 911,1	12,8	2 923,9

Voir les notes afférentes

Tableaux consolidés des flux de trésorerie
Exercices clos les 29 septembre 2018 et 30 septembre 2017
(en millions de dollars)

	2018 <i>(52 semaines)</i>	2017 <i>(53 semaines)</i>
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	2 076,7	801,8
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée <i>(note 10)</i>	(30,8)	(93,5)
Gain sur la disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée <i>(note 10)</i>	(1 107,4)	—
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur <i>(note 10)</i>	(241,1)	—
Amortissement	233,5	194,2
Gain sur cession et radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement	(15,7)	(5,6)
Pertes de valeur sur des immobilisations corporelles	7,8	0,8
Reprises de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles et incorporelles	(1,9)	(5,3)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	9,1	8,1
Écart entre les montants déboursés au titre des avantages du personnel et la charge de l'exercice	4,2	(3,5)
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique <i>(note 18)</i>	31,4	—
Charges liées à la modernisation du réseau de distribution <i>(note 18)</i>	11,4	—
Frais financiers, nets	80,2	63,9
	1 057,4	960,9
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(54,3)	(21,8)
Intérêts payés	(90,5)	(59,3)
Impôts payés	(162,2)	(183,6)
	750,4	696,2
Activités d'investissement		
Acquisition d'entreprise <i>(note 5)</i>	(3 033,0)	—
Vente de succursales en partenariat	0,1	0,1
Produit sur cession d'une partie de la participation dans une entreprise associée et d'un placement à la juste valeur <i>(note 10)</i>	1 791,6	—
Opération à terme sur les actions du placement à la juste valeur <i>(note 10)</i>	68,4	—
Rachat de participations minoritaires <i>(note 28)</i>	(221,2)	—
Variation nette des autres éléments d'actif	(0,6)	3,9
Dividendes d'une entreprise associée	—	11,6
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(286,1)	(328,3)
Cession d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	34,6	20,3
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(31,3)	(40,6)
	(1 677,5)	(333,0)
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	(1,0)	(0,3)
Émission d'actions <i>(note 21)</i>	8,8	10,7
Rachat d'actions <i>(note 21)</i>	—	(302,6)
Acquisition d'actions propres <i>(note 21)</i>	(10,2)	(6,9)
Augmentation de la dette	2 168,8	737,7
Remboursement de la dette	(995,2)	(537,0)
Variation nette des autres éléments de passif	(1,3)	0,1
Dividendes <i>(note 22)</i>	(164,8)	(143,5)
	1 005,1	(241,8)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	148,9	27,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	226,9	148,9

Voir les notes afférentes

Notes afférentes aux états financiers consolidés**29 septembre 2018 et 30 septembre 2017***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE**

METRO INC. (la Société) est une société par actions incorporée en vertu des lois du Québec. La Société est l'un des principaux détaillants et distributeurs alimentaires et pharmaceutiques au Canada, elle exploite un réseau de supermarchés, de magasins d'escompte et de pharmacies. Son siège social se situe au 11 011, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, Québec, Canada, H1C 1V6. Ses différents secteurs opérationnels, soit les secteurs reliés aux activités alimentaires et aux activités pharmaceutiques, sont regroupés en un seul secteur à présenter en raison de la nature similaire de leurs opérations (voir la note 4).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés, présentés en dollars canadiens, ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers consolidés ont été préparés dans les limites raisonnables de l'importance relative, selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers et de l'actif au titre des prestations définies qui sont évalués à leur juste valeur ainsi que les obligations au titre des prestations définies qui sont évaluées à leur valeur actualisée. Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après :

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées (note 4). Les transactions et soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Constatation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provient essentiellement de la vente de biens. Les ventes au détail des magasins corporatifs et des magasins se qualifiant à titre d'entités structurées sont constatées au moment de la vente au consommateur. Les ventes aux magasins affiliés et autres clients sont constatées lorsque les marchandises leur sont livrées. Les rabais consentis par la Société sont comptabilisés en réduction du chiffre d'affaires.

Constatation de contreparties provenant de fournisseurs

Les contreparties en espèces provenant de fournisseurs sont considérées comme un ajustement du prix des produits du fournisseur et, en conséquence, sont enregistrées en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes lors de leur constatation dans les états financiers consolidés.

Programmes de fidélisation

La Société a deux programmes de fidélisation.

Le premier programme est la propriété d'un tiers et la Société agit à titre de mandataire. Au moment de la vente au consommateur, elle enregistre le coût de ce programme en réduction de son chiffre d'affaires.

Le second programme appartient à la Société. Au moment de la vente au consommateur, la Société enregistre une partie de celle-ci à titre de revenus reportés correspondant à la juste valeur des points émis dans le cadre de ce programme. La détermination de cette juste valeur repose sur la valeur d'échange des points accordés et le taux d'utilisation attendu des points qui sont réévalués régulièrement. Les revenus reportés sont inclus dans les créditeurs et ils sont reconnus dans le chiffre d'affaires au moment de l'utilisation des points par le consommateur.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit les dollars canadiens. Les transactions en monnaie étrangère sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque clôture, les éléments monétaires en monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère, évalués au coût historique, sont convertis au taux de change à la date de la transaction. Les gains ou pertes résultant de la conversion des devises sont imputés au bénéfice net.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**29 septembre 2018 et 30 septembre 2017***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Impôts sur les bénéfices**

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles au titre de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés par les autorités fiscales à la date de clôture.

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donneraient lieu la réalisation des actifs ou le règlement des passifs à leur valeur comptable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués d'après les taux d'imposition quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. Les modifications apportées à ces soldes sont constatées dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle elles se produisent. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de la totalité ou d'une partie de ces actifs d'impôts différés.

L'impôt relatif à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres.

Paiement fondé sur des actions

Une charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions est comptabilisée pour les régimes d'options d'achat d'actions et d'unités d'actions au rendement (UAR) offerts à certains employés de même que pour le régime d'unités d'actions différées (UAD) offert aux administrateurs.

Les options d'achat d'actions attribuées sont acquises graduellement sur la période d'acquisition des droits et chaque tranche est considérée comme une attribution séparée. La valeur de la charge de rémunération est établie en fonction de la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la durée d'acquisition des droits de chaque tranche.

Pour le régime d'UAR, la valeur de la charge de rémunération est établie en fonction de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société à la date d'attribution. La charge de rémunération est constatée linéairement sur la période d'acquisition des droits. L'incidence de toute variation du nombre d'UAR est comptabilisée durant la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. L'attribution se qualifie comme un instrument de capitaux propres.

Pour le régime d'UAD, la charge et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi et leur valeur est établie en fonction de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société à cette date. Le passif lié aux UAD est présenté dans les créditeurs et rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Pour le bénéfice net dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sont ajustés pour refléter les effets de toutes les actions potentielles dilutives.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, des fonds d'encaisse, des placements très liquides (dont la durée est initialement fixée à trois mois ou moins) et des dépôts en circulation. Ils sont classés dans les « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net » et évalués à la juste valeur. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au bénéfice net.

Débiteurs

Les débiteurs et les prêts à certains clients sont classés dans les « Prêts et créances » et sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**29 septembre 2018 et 30 septembre 2017***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks en entrepôts est déterminé selon la méthode du coût moyen net de certaines contreparties provenant de fournisseurs. Le coût des stocks en magasins est évalué selon le prix de détail réduit de la marge bénéficiaire brute et de certaines contreparties provenant de fournisseurs. Tous les coûts pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent sont ajoutés au coût des stocks en entrepôts et en magasins.

Participation dans des coentreprises et entreprises associées

La Société détient des participations dans des coentreprises dont l'activité économique est exercée sous le contrôle conjoint des coentrepreneurs en vertu d'un accord contractuel. Ces participations sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont présentées dans les autres éléments d'actif. La quote-part dans les résultats des coentreprises est comptabilisée dans le coût des marchandises vendues et charges d'exploitation.

La Société détient également des participations dans des entreprises associées sur lesquelles elle exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans en avoir le contrôle. Ces participations sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont présentées dans les autres éléments d'actif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. Les principales composantes d'une immobilisation corporelle, ayant des durées d'utilité différentes, sont amorties distinctement. Les bâtiments et l'équipement sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité. Les améliorations locatives sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimative ou sur la durée restante du contrat de location, si elle est inférieure. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Bâtiments	20 à 50 ans
Équipement	3 à 20 ans
Améliorations locatives	5 à 20 ans

Contrats de location

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué est transférée au preneur. Au moment de la comptabilisation initiale, le preneur comptabilise un actif pour le bien loué en vertu du contrat de location-financement à sa juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Un passif correspondant à payer au bailleur est inscrit à l'état consolidé de la situation financière comme obligation découlant de contrats de location-financement. Pour les périodes subséquentes, l'actif est amorti linéairement sur la durée du bail et les intérêts relatifs à l'obligation sont imputés directement au bénéfice net.

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location simple lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué n'est pas transférée au preneur. Les paiements au titre de la location sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont détenus pour valoriser le capital et en retirer des loyers. Ils ne sont pas occupés par leur propriétaire dans le cadre de ses activités ordinaires. Ils sont comptabilisés au coût. À l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, les principales composantes sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité respective qui varie de 20 à 50 ans. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Droits de tenure à bail	20 à 40 ans
Logiciels	3 à 7 ans
Primes de rétention dans les réseaux de détail	5 à 30 ans
Relations clients	10 et 27 ans

Notes afférentes aux états financiers consolidés**29 septembre 2018 et 30 septembre 2017***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Les bannières que la Société a l'intention de conserver et d'exploiter, les marques privées pour lesquelles elle continue de développer de nouveaux produits et les programmes de fidélisation qu'elle a l'intention de maintenir se qualifient à titre d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Elles sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties.

Goodwill

Le goodwill, lequel représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition, est comptabilisé au coût et n'est pas amorti.

Dépréciation d'actifs non financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société doit déterminer s'il existe un indice de dépréciation pour ses immobilisations corporelles, ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, ses immeubles de placement et son placement dans une entreprise associée. S'il existe un indice, elle doit effectuer un test de dépréciation. Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et le goodwill, elle doit effectuer un test de dépréciation au minimum à chaque année, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Les tests de dépréciation sont effectués au niveau de l'actif lui-même, d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Chaque magasin représente une UGT distincte. Les tests de dépréciation des entrepôts sont effectués au niveau de différents groupes d'UGT. Les actifs communs sont soumis au test de dépréciation en fonction du plus petit groupe d'UGT. Les tests de dépréciation du goodwill résultant d'une acquisition d'entreprise sont effectués en fonction du plus petit groupe d'UGT. Les immeubles de placement, les bannières, les marques privées et les programmes de fidélisation sont testés au niveau de l'actif lui-même.

Les tests de dépréciation consistent en une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'actif, de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable représente la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité correspond généralement aux prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Ces prévisions reflètent l'expérience passée et elles sont actualisées à un taux avant impôts correspondant au taux attendu par le marché pour ce type d'investissement. Pour les immeubles de placement, le placement dans une entreprise associée, les bannières, les marques privées et les programmes de fidélisation, la valeur recouvrable représente la juste valeur de ces actifs diminuée des coûts de sortie. Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est constatée au bénéfice net pour un montant égal à l'excédent. Les pertes de valeur liées à une UGT ou groupe d'UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT, sans toutefois réduire la valeur comptable des actifs en dessous du plus élevé de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie, leur valeur d'utilité et zéro.

À l'exception du goodwill, si une reprise de perte de valeur survient, elle doit être comptabilisée immédiatement au bénéfice net. Les reprises de perte de valeur liées à une UGT ou groupe d'UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs.

Frais de financement reportés

Les frais de financement relatifs à la dette sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants. Au moment du remboursement de l'un de ces emprunts, les frais de financement correspondants sont imputés au bénéfice net.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les avantages du personnel à court terme qui correspondent aux salaires et charges sociales et sont comptabilisés immédiatement au bénéfice net, ainsi que les indemnités de fin de contrat de travail qui sont enregistrées au passif et au bénéfice net lorsque la Société ne peut plus retirer son offre d'indemnités.

Les avantages du personnel comprennent aussi les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent les prestations de retraite (incluant les régimes à prestations définies et à cotisations définies) et les avantages complémentaires de retraite tels que l'assurance-vie et médicale postérieure à l'emploi. Les avantages du personnel comprennent également les autres avantages à long terme, soit les indemnités pour invalidité de longue durée non couvertes par des régimes

Notes afférentes aux états financiers consolidés**29 septembre 2018 et 30 septembre 2017***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

d'assurances et les avantages complémentaires offerts aux employés en invalidité de longue durée. La comptabilisation des actifs et des obligations découlant des régimes de retraite à prestations définies, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des autres avantages à long terme est effectuée selon les méthodes comptables suivantes :

- Les obligations au titre des prestations définies et le coût des prestations de retraite, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme gagnés par les participants sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé.
- Les obligations au titre des prestations définies sont actualisées d'après les taux de rendement du marché des obligations de sociétés de première catégorie dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations.
- L'actif ou le passif au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Dans le cas où un régime est en situation de surplus, cet actif est limité au moindre de la valeur actuarielle déterminée pour fins comptables et de la valeur de l'avantage économique qu'il peut procurer dans le futur sous la forme de remboursements de surplus ou de congés de cotisations. De plus, un passif supplémentaire pourrait être enregistré lorsqu'une exigence de financement minimal au titre des services passés dépasse les avantages économiques disponibles.
- La charge d'intérêts sur les obligations au titre des prestations définies, sur la limite sur l'actif et sur l'exigence de financement minimal est nette du produit d'intérêts sur les actifs des régimes, qui est calculé en appliquant le même taux que celui utilisé pour l'évaluation des obligations, et est comptabilisée à titre de frais financiers.
- Les gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite et les avantages complémentaires de retraite résultent des modifications apportées à la fin de l'exercice courant aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies. Ils résultent également des écarts entre l'expérience des régimes au cours de l'exercice courant et les hypothèses retenues à la fin de l'exercice précédent pour déterminer la charge de l'exercice courant et les obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice précédent.
- Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies incluent les gains ou pertes actuariels, le rendement des actifs des régimes, et les variations de la limite sur l'actif et de l'exigence de financement minimal, à l'exclusion du montant déjà considéré dans la charge d'intérêts. Les réévaluations sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle elles surviennent dans les autres éléments du résultat global et reclassées du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués à la fin de chaque période.
- Les écarts actuariels relatifs aux autres avantages à long terme sont comptabilisés en totalité immédiatement au bénéfice net.
- Le coût lié à des changements de conditions relatives à des services passés est comptabilisé immédiatement au bénéfice net.
- Le coût des régimes de retraite à cotisations définies, qui inclut celui des régimes de retraite multi-employeurs, est enregistré lorsque les cotisations sont dues. Étant donné que l'information nécessaire pour évaluer de manière fiable l'obligation et les actifs des régimes multi-employeurs à prestations définies n'est pas disponible et qu'aucune évaluation actuarielle selon les IFRS n'est effectuée, ces régimes sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies et l'engagement de la Société se limite aux cotisations négociées. La très grande majorité des cotisations versées par la Société à des régimes multi-employeurs est versée au Régime de retraite des employés de commerce du Canada (RRECC). La Société, et ses franchisés, représentent environ 25 % du nombre total des participants à ce régime.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'elle sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré déficitaire si les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations sont supérieurs aux avantages économiques attendus de ce contrat.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**29 septembre 2018 et 30 septembre 2017***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Autres passifs financiers**

Les emprunts bancaires, les créditeurs à l'exception des revenus reportés, la facilité de crédit rotative, les billets et les emprunts sont classés dans les « Autres passifs financiers » et sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont généralement comptabilisées dans les capitaux propres. Toutefois, en ce qui concerne les participations dans Première Moisson et MissFresh, la Société a l'option d'acheter les participations de leurs actionnaires minoritaires et ces derniers ont l'option de se faire acheter, par la Société, leurs participations dans ces entreprises sous certaines conditions à compter de la date où les options sont exerçables. Étant donné ces options, les participations ne donnant pas le contrôle deviennent un passif financier qui est classé dans les « Passifs financiers détenus à des fins de transaction » et est évalué à la juste valeur. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période peuvent être enregistrés au bénéfice net ou dans les résultats non distribués. La Société a choisi de les enregistrer dans les résultats non distribués.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion de risques, la Société utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Au moment de la mise en place d'une relation de couverture, la Société indique si elle appliquera la comptabilité de couverture à cette relation. Le cas échéant, elle documente formellement plusieurs informations notamment le choix d'appliquer la comptabilité de couverture, l'élément couvert, l'élément de couverture, les risques faisant l'objet de la couverture, la durée prévue pendant laquelle la relation devrait être efficace ainsi que les objectifs et la stratégie de gestion des risques.

L'efficacité de la relation de couverture est évaluée au moment de sa mise en place afin de déterminer si elle sera hautement efficace pendant la durée de la relation. De plus, elle est évaluée périodiquement afin de s'assurer que la comptabilité de couverture est toujours appropriée. Les résultats de ces évaluations sont formellement documentés.

La Société peut utiliser des contrats de change à terme, des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises et des opérations à terme sur des capitaux propres. En raison de leur courte échéance, elle a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont classés dans les « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net » et évalués à la juste valeur. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au bénéfice net.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur des actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière ou dont la juste valeur est présentée par voie de notes aux états financiers consolidés sont classées selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Exercice

L'exercice de la Société se termine le dernier samedi de septembre. L'exercice clos le 29 septembre 2018 comprenait 52 semaines d'exploitation et l'exercice clos le 30 septembre 2017 comprenait 53 semaines d'exploitation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**29 septembre 2018 et 30 septembre 2017***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES****NORMES COMPTABLES FUTURES****Instruments financiers**

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » remplace l'IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ». Les principaux changements de cette nouvelle norme sont les suivants :

- une approche unique pour déterminer si les actifs financiers doivent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur;
- un nouveau modèle de comptabilité de couverture permettant aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre les risques auxquels une entité est exposée et ses activités de gestion des risques;
- un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes de crédit attendues.

L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, donc pour la Société à compter du 30 septembre 2018. Ces modifications n'auront pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » remplace l'IAS 18 « Produits des activités ordinaires », l'IAS 11 « Contrats de construction » et les interprétations connexes. Selon l'IFRS 15, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens ou des services est transféré au client et non plus lorsque les risques et avantages importants lui sont transférés. Des informations supplémentaires doivent être divulguées par voie de notes aux états financiers. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, donc pour la Société à compter du 30 septembre 2018. La Société a effectué une évaluation de l'incidence qu'aura l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés et l'impact ne sera pas significatif.

Contrats de location

La norme IFRS 16 « Contrats de location » remplace l'IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations connexes. Selon l'IFRS 16, la plupart des contrats de location seront comptabilisés à l'état de la situation financière selon un modèle unique faisant disparaître la distinction actuelle entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur. L'IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, donc pour la Société à compter du 29 septembre 2019. Son application anticipée est permise à certaines conditions, mais la Société n'a pas l'intention de s'en prévaloir.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location simple conformément à l'IAS 17 (note 24), la Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 16 entraînera une incidence significative sur ses états financiers consolidés. La Société devra comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplaceront la charge liée aux contrats de location simple.

La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés. La Société n'a pas encore déterminé quelle méthode de transition elle utilisera.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**29 septembre 2018 et 30 septembre 2017***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***4. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS**

La préparation des états financiers consolidés nécessite que la direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont révisées à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

JUGEMENTS

Les jugements faits par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumés ci-après :

Consolidation d'entités structurées

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais le contrat de franchise lui donne le droit de contrôler les principales activités de ces magasins. Ses décisions ne se limitent pas à protéger ses marques de commerce. Elle conserve la majorité des bénéfices et des pertes de ces magasins. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans une fiducie créée à l'intention des participants au régime d'UAR. Toutefois, en vertu d'une convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète ses actions, elle assume la variabilité au niveau des droits acquis et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour rencontrer ses obligations envers les bénéficiaires. Pour ces raisons, la Société consolide cette fiducie dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un tiers exploitant une usine exclusivement pour ses besoins et selon ses spécifications. Elle en assume tous les coûts et contrôle les principales activités. Pour ces raisons, la Société le consolide dans ses états financiers.

Détermination du regroupement des secteurs opérationnels

La Société exerce son jugement pour déterminer le regroupement des secteurs d'exploitation. Le secteur d'opération à présenter se compose du secteur des activités alimentaires et du secteur des activités pharmaceutiques. La Société a regroupé ces deux secteurs opérationnels en raison de la nature similaire des produits et services et de leurs caractéristiques économiques similaires : les activités sont exercées principalement au Québec et en Ontario et par conséquent assujetties au même contexte réglementaire, aux mêmes pressions concurrentielles et économiques des marchés, utilisent les mêmes méthodes de distribution des produits et desservent les mêmes clients.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Les hypothèses concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 13 et 14.

Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 23.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Participations ne donnant pas le contrôle

Le passif non courant relatif aux participations ne donnant pas le contrôle correspond au prix à payer par la Société pour acheter la participation ne donnant pas le contrôle dans Première Moisson et MissFresh. Le prix à payer est basé principalement sur les bénéfices futurs prévus de ces entités à compter de la date où les options seront exerçables. Étant donné la source d'incertitude relative à l'estimation des bénéfices futurs, la Société a utilisé l'estimation qu'elle a jugée la plus probable à la fin de l'exercice et différentes autres hypothèses, dont le taux d'actualisation, le taux de croissance et les investissements en capital. Des informations supplémentaires sont présentées à la note 28.

5. ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 11 mai 2018, la Société a conclu l'acquisition de toutes les actions à droit de vote subalterne catégorie A en circulation de Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. (« Groupe Jean Coutu ») et de toutes les actions catégorie B en circulation du Groupe Jean Coutu pour une contrepartie totale de 4 525,1 \$. Le Groupe Jean Coutu exploite un réseau de 417 pharmacies franchisées au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Santé et PJC Santé Beauté. Selon les modalités de l'acquisition, la contrepartie globale transférée aux actionnaires du Groupe Jean Coutu s'est composée de 3 377,2 \$ en espèces et de l'émission d'environ 28 millions d'actions ordinaires de la Société représentant 1 147,9 \$.

Pour financer la composante en espèces du prix d'acquisition, la Société a complété la vente de la majorité de son placement dans Alimentation Couche-Tard inc. pour un produit net des frais et commissions y afférents de 1 534,0 \$ (voir note 10), a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang de série F, G et H pour un montant de 1 200,0 \$ (voir note 19) et a utilisé sa facilité de crédit à terme de 500,0 \$ ainsi qu'un prêt relais d'un montant de 250,0 \$ (voir note 19).

La répartition finale du prix d'acquisition a été effectuée à partir de la meilleure estimation de la juste valeur des actifs nets identifiables faite par la direction en prenant en considération l'information disponible en date de publication des états financiers consolidés. Le tableau qui suit présente la juste valeur finale des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition :

Actifs nets acquis à leur juste valeur	
Trésorerie	344,2
Débiteurs	219,3
Stocks	228,3
Charges payées d'avance	13,5
Autres éléments d'actifs	55,4
Immobilisations corporelles	687,4
Immeubles de placement	31,4
Immobilisations incorporelles	2 544,8
Goodwill	1 323,5
Créditeurs	(277,9)
Impôts différés	(642,0)
Autres éléments de passif	(2,8)
	<hr/>
	4 525,1
	<hr/>
Contrepartie en espèces	3 377,2
Contrepartie en actions	1 147,9
	<hr/>
	4 525,1
	<hr/>

Notes afférentes aux états financiers consolidés**29 septembre 2018 et 30 septembre 2017***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Le goodwill résultant de l'acquisition est principalement attribuable aux synergies attendues par le regroupement des activités du Groupe Jean Coutu à celles de la Société considérant la complémentarité stratégique et commerciale des deux entreprises, par un meilleur positionnement concurrentiel résultant d'un vaste réseau de vente au détail et par la croissance future de notre clientèle suite au renforcement de notre situation en tant que destination de choix pour des services professionnels et des produits qui touchent l'alimentation, la santé, la beauté et le bien-être. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit:

		Durée d'utilité estimée
Marque de commerce	1 340,0	Indéterminée
Marques privées	82,0	Indéterminée
Relations Clients	1 040,0	27 ans
Programme de fidélisation	60,0	Indéterminée
Logiciels	22,8	3 à 7 ans
Total des immobilisations incorporelles	2 544,8	

Conformément à l'accord intervenu avec le commissaire de la concurrence du Canada le 23 avril 2018, la Société doit se départir de ses droits dans 10 établissements où sont exploitées des pharmacies. Au cours du quatrième trimestre de 2018, la Société ne s'est pas encore dessaisie des droits dans ces 10 établissements où sont exploitées des pharmacies. Les opérations de dessaisissement sont en cours et devraient se concrétiser au cours de la première moitié de 2019.

Au cours de l'exercice 2018, des frais reliés à l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 28,7 \$ ont été enregistrés aux charges d'exploitation.

Depuis la date d'acquisition, les résultats du Groupe Jean Coutu sont inclus dans les états financiers consolidés. Pour l'exercice 2018, le chiffre d'affaires et le bénéfice net du Groupe Jean Coutu ont été de 1 157,7 \$ et 80,8 \$ respectivement, si l'on ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles découlant de l'équation d'achat.

Sur une base pro forma, en prenant comme hypothèse que l'acquisition avait eu lieu au début de l'exercice, le chiffre d'affaires de la Société se serait élevé à environ 1 619 \$ et le bénéfice net de la Société se serait élevé à environ 1 829 \$ pour l'exercice 2018. Ces montants ont été déterminés en supposant que la répartition finale du prix d'acquisition avait pris effet le 1^{er} octobre 2017.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA NATURE DES COMPTES DE RÉSULTAT

	2018		2017	
	(52 semaines)	%	(53 semaines)	%
Chiffre d'affaires	14 383,4		13 175,3	
Coût des marchandises vendues	(11 556,5)		(10 579,6)	
Marges brutes	2 826,9	19,7	2 595,7	19,7
Charges d'exploitation				
Salaires et charges sociales	(779,3)		(711,0)	
Charge au titre des avantages du personnel (note 23)	(83,6)		(80,8)	
Loyers et charges d'occupation	(475,8)		(441,4)	
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique	(31,4)		—	
Charges liées à la modernisation du réseau de distribution	(11,4)		—	
Autres	(434,3)		(396,1)	
	(1 815,8)	12,6	(1 629,3)	12,4
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	1 011,1	7,0	966,4	7,3
Amortissement				
Immobilisations corporelles (note 11)	(185,0)		(163,8)	
Immeubles de placement (note 12)	(0,2)		—	
Immobilisations incorporelles (note 13)	(48,3)		(30,4)	
	(233,5)		(194,2)	
Frais financiers, nets				
Intérêts courants (note 28)	(4,3)		(3,0)	
Intérêts non courants (note 19)	(99,0)		(57,4)	
Intérêts sur les obligations au titre des prestations définies nettes des actifs des régimes (note 23)	(3,2)		(4,6)	
Amortissement des frais de financement reportés	(2,2)		(0,9)	
Revenus d'intérêts (notes 10 et 19)	28,8		2,4	
Effet du passage du temps	(0,3)		(0,4)	
	(80,2)		(63,9)	
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée (note 10)	30,8		93,5	
Gain sur la disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée (note 10)	1 107,4		—	
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur (note 10)	241,1		—	
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	2 076,7		801,8	

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

7. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les taux réels d'impôts sur les bénéfices s'établissaient comme suit :

<i>(en pourcentage)</i>	2018 <i>(52 semaines)</i>	2017 <i>(53 semaines)</i>
Taux combiné prévu par la loi	26,7	26,8
Variations		
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée	(0,2)	(1,8)
Gain sur la disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée <i>(note 10)</i>	(7,5)	—
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur <i>(note 10)</i>	(1,6)	—
Autres	(0,2)	(0,9)
	17,2	24,1

Les principales composantes de la charge d'impôts se présentaient comme suit :

Comptes de résultat consolidés

	2018 <i>(52 semaines)</i>	2017 <i>(53 semaines)</i>
Exigibles		
Charge d'impôts exigibles	421,6	151,0
Différés		
Ajustement afférent aux différences temporelles	(63,4)	42,4
	358,2	193,4

États consolidés du résultat global

	2018 <i>(52 semaines)</i>	2017 <i>(53 semaines)</i>
Impôts différés liés aux éléments comptabilisés directement en autres éléments du résultat global pendant l'exercice		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Gains actuariels	9,9	28,8
Effet de la limite sur l'actif	(0,6)	(2,2)
Exigence de financement minimal	(0,1)	0,1
Variation du placement à la juste valeur	3,0	—
Reclassement de la variation du placement à la juste valeur au résultat net suite à la disposition d'une partie du placement	(2,1)	—
Reclassement des quote-parts dans les autres éléments du résultat global d'une entreprise associée au résultat net	(0,5)	(0,3)
	9,6	26,4

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les principales composantes de la charge d'impôts différés, des actifs et des passifs d'impôts différés s'établissaient comme suit :

	États consolidés de la situation financière		Comptes de résultat consolidés	
	Au 29 septembre 2018	Au 30 septembre 2017	2018 (52 semaines)	2017 (53 semaines)
Charges à payer, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales à leur décaissement seulement	17,7	(0,8)	18,5	(7,2)
Pertes fiscales reportées	4,1	1,0	3,1	(4,3)
Stocks	(11,2)	(11,2)	—	(0,7)
Avantages du personnel	6,0	12,2	3,0	(0,2)
Participation dans une entreprise associée	(8,7)	(62,4)	54,1	(10,0)
Écart entre la valeur comptable nette et la valeur fiscale				
Immobilisations corporelles	(166,5)	(91,6)	(15,2)	(16,6)
Immeubles de placement	0,1	0,2	0,7	(0,4)
Immobilisations incorporelles	(636,4)	(57,8)	2,9	0,3
Goodwill	(47,1)	(43,4)	(3,7)	(3,3)
	(842,0)	(253,8)	63,4	(42,4)
Actifs d'impôts différés	4,5	1,9		
Passifs d'impôts différés	(846,5)	(255,7)		
	(842,0)	(253,8)		

8. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le bénéfice net par action de base et le bénéfice net dilué par action ont été calculés selon le nombre d'actions suivant :

(en millions)	2018 (52 semaines)	2017 (53 semaines)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – De base	238,3	228,7
Effet de dilution en vertu des :		
Régime d'options d'achat d'actions	0,9	1,3
Régime d'unités d'actions au rendement	0,6	0,6
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Dilué	239,8	230,6

9. STOCKS

	2018	2017
Stocks en entrepôts	642,9	397,1
Stocks de magasins	456,2	459,5
	1 099,1	856,6

Notes afférentes aux états financiers consolidés**29 septembre 2018 et 30 septembre 2017***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***10. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE**

La Société détenait une participation de 5,7 % au 30 septembre 2017 d'une entreprise associée publique spécialisée dans le commerce des dépanneurs, soit Alimentation Couche-Tard inc. (« ACT »).

La Société a complété la vente de la majorité de sa participation dans ACT le 13 octobre 2017 et le 17 octobre 2017 pour une considération totale en espèces de 1 550,0 \$ et un produit net des frais et commissions y afférents de 1 534,0 \$ et a utilisé le produit de cette vente pour financer en partie l'acquisition du Groupe Jean Coutu (voir note 5). Par conséquent, le produit de la disposition a été investi dans des placements temporaires jusqu'à l'acquisition, qui ont généré des revenus d'intérêts de 14,5 \$ présentés aux frais financiers. Suite à cette disposition, la Société détenait une participation de moins de 1 % dans ACT.

Conséquemment, un gain sur disposition d'une participation dans une entreprise associée d'un montant de 1 107,4 \$ avant impôts (968,1 \$ après impôts) a été enregistré au cours du premier trimestre. Cette disposition a entraîné la perte de l'influence notable de la Société sur ACT. La participation résiduelle est donc alors considérée comme un actif financier disponible à la vente présenté à titre de placement à la juste valeur. Ce placement a été réévalué à la juste valeur le 13 octobre 2017 et la Société a enregistré un gain sur réévaluation de 225,6 \$ au bénéfice net. Toute réévaluation ultérieure de la juste valeur de ce placement a été comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global. De plus, le cumul des autres éléments du résultat global de ACT qui était inclus aux capitaux propres de la Société, d'un montant de 4,2 \$, a été reclassé au bénéfice net et inclus au gain sur réévaluation d'un placement à la juste valeur.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2018, la Société a disposé d'environ 4 millions d'actions du placement comptabilisé à la juste valeur pour une considération en espèces de 257,6 \$ et un gain sur disposition de 17,1 \$ avant impôts. Ce gain, présenté au résultat net dans le gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, résulte d'un reclassement des variations du placement enregistrées antérieurement dans les autres éléments du résultat global.

De plus, la Société a signé le 20 septembre 2018, auprès d'une institution financière, une entente d'opération à terme sur les actions restantes de ce placement. Suite à cette entente, la Société a encaissé un montant de 68,4 \$ qui a été comptabilisé en passif, inclus aux crédateurs étant donné l'échéance courante. La disposition a été finalisée le 5 novembre 2018. La réévaluation de cette entente en fin d'exercice a entraîné l'enregistrement d'une perte et d'un passif financier au montant de 1,6 \$. Cette perte de valeur a été présentée en diminution du gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur. Les actions restantes ont quant à elles été réévaluées le 29 septembre 2018 selon la formule de prix de vente à l'entente et un gain de 5,7 \$ a été comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global de l'exercice 2018.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments	Équipement	Améliorations locatives	Bâtiments contrats location- financement	Total
Coût						
Solde au 24 septembre 2016	250,8	685,4	1 275,0	703,3	50,6	2 965,1
Acquisitions	7,0	45,4	155,0	120,5	1,6	329,5
Transferts provenant des immeubles de placement	5,8	1,5	—	—	—	7,3
Cessions et radiations	(1,8)	(9,8)	(94,0)	(36,4)	(1,5)	(143,5)
Solde au 30 septembre 2017	261,8	722,5	1 336,0	787,4	50,7	3 158,4
Acquisitions	7,8	57,7	157,3	59,4	4,6	286,8
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	210,7	422,1	50,2	3,9	0,5	687,4
Cessions et radiations	(6,6)	(13,6)	(35,9)	(14,0)	—	(70,1)
Solde au 29 septembre 2018	473,7	1 188,7	1 507,6	836,7	55,8	4 062,5
Amortissement cumulé et dépréciation						
Solde au 24 septembre 2016	—	(188,4)	(760,4)	(391,7)	(29,8)	(1 370,3)
Amortissement	—	(19,8)	(90,9)	(50,1)	(3,0)	(163,8)
Transferts provenant des immeubles de placement	—	(0,5)	—	—	—	(0,5)
Cessions et radiations	—	4,2	92,7	36,3	1,5	134,7
Pertes de valeur	—	—	(0,6)	(0,2)	—	(0,8)
Reprises de pertes de valeur	—	—	1,4	2,4	—	3,8
Solde au 30 septembre 2017	—	(204,5)	(757,8)	(403,3)	(31,3)	(1 396,9)
Amortissement	—	(28,2)	(100,7)	(52,2)	(3,9)	(185,0)
Cessions et radiations	—	4,3	32,1	12,7	—	49,1
Pertes de valeur	—	—	(3,5)	(4,3)	—	(7,8)
Reprises de pertes de valeur	—	0,6	0,4	0,5	—	1,5
Solde au 29 septembre 2018	—	(227,8)	(829,5)	(446,6)	(35,2)	(1 539,1)
Valeur comptable nette						
Solde au 30 septembre 2017	261,8	518,0	578,2	384,1	19,4	1 761,5
Solde au 29 septembre 2018	473,7	960,9	678,1	390,1	20,6	2 523,4

Des pertes de valeur ont été enregistrées sur les actifs des magasins d'alimentation dont les flux de trésorerie ont diminué à cause de la concurrence de proximité. Suite à une amélioration de la rentabilité des magasins d'alimentation, des reprises de pertes de valeur ont été enregistrées sur leurs actifs ayant auparavant subi une dépréciation.

Les acquisitions nettes d'immobilisations corporelles exclues des tableaux consolidés des flux de trésorerie ont été de 5,0 \$ (1,6 \$ en 2017).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

12. IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Solde au 24 septembre 2016	36,9	(11,2)	25,7
Acquisitions	0,4	—	0,4
Transferts aux immobilisations corporelles	(7,3)	0,5	(6,8)
Cessions et radiations	(5,7)	1,4	(4,3)
Solde au 30 septembre 2017	24,3	(9,3)	15,0
Acquisitions	4,3	—	4,3
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	31,4	—	31,4
Cessions et radiations	(13,1)	8,7	(4,4)
Amortissement	—	(0,2)	(0,2)
Solde au 29 septembre 2018	46,9	(0,8)	46,1

La juste valeur des immeubles de placement était de 50,8 \$ au 29 septembre 2018 (19,8 \$ au 30 septembre 2017). La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché, soit des transactions récentes pour ces actifs ou des actifs similaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée se détaillaient comme suit :

	Droits de tenure à bail	Logiciels	Primes de rétention dans les réseaux de détail	Relations clients	Total
Coût					
Solde au 24 septembre 2016	58,4	187,4	245,0	27,4	518,2
Acquisitions	—	10,6	16,4	—	27,0
Cessions et radiations	(0,3)	(2,1)	(14,0)	—	(16,4)
Solde au 30 septembre 2017	58,1	195,9	247,4	27,4	528,8
Acquisitions	—	15,0	19,3	—	34,3
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	—	22,8	—	1 040,0	1 062,8
Cessions et radiations	0,4	(2,6)	(19,5)	—	(21,7)
Solde au 29 septembre 2018	58,5	231,1	247,2	1 067,4	1 604,2
Amortissement cumulé et dépréciation					
Solde au 24 septembre 2016	(41,1)	(157,0)	(110,8)	(13,9)	(322,8)
Amortissement	(1,9)	(7,0)	(19,4)	(2,1)	(30,4)
Cessions et radiations	0,2	2,1	13,4	—	15,7
Reprises de pertes de valeur (note 11)	1,5	—	—	—	1,5
Solde au 30 septembre 2017	(41,3)	(161,9)	(116,8)	(16,0)	(336,0)
Amortissement	(2,1)	(10,1)	(19,1)	(17,0)	(48,3)
Cessions et radiations	—	1,7	14,1	—	15,8
Reprises de pertes de valeur (note 11)	0,4	—	—	—	0,4
Solde au 29 septembre 2018	(43,0)	(170,3)	(121,8)	(33,0)	(368,1)
Valeur comptable nette					
Solde au 30 septembre 2017	16,8	34,0	130,6	11,4	192,8
Solde au 29 septembre 2018	15,5	60,8	125,4	1 034,4	1 236,1

Les acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles exclues des tableaux consolidés des flux de trésorerie ont été de 8,4 \$ en 2018 (4,8 \$ en 2017).

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée se détaillaient comme suit :

	Bannières	Marques privées	Programmes de fidélisation	Total
Solde aux 24 septembre 2016 et 30 septembre 2017	133,3	39,5	23,5	196,3
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	1 340,0	82,0	60,0	1 482,0
Solde au 29 septembre 2018	1 473,3	121,5	83,5	1 678,3

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les programmes de fidélisation et les marques privées exclusives, le test de dépréciation a été effectué au niveau de l'actif lui-même. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie, laquelle a été calculée à l'aide de la méthode de la capitalisation du BAII excédentaire. L'estimation du BAII directement attribuable à ces programmes et aux marques privées, déduction faite d'un rendement sur les actifs contributifs, a été basée sur les données historiques reflétant l'expérience passée. Pour les programmes de fidélisation, le multiple utilisé a été de 13,6 (12,2 en 2017) considérant un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2017) correspondant à l'indice des prix à la consommation. Pour ces marques privées, les multiples utilisés ont été de 12,8 et 15,4 (14,3 en 2017) considérant un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2017) correspondant à l'indice des prix à la consommation. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données non observables sur le marché.

Les tests de dépréciation des bannières et des autres marques privées ont été effectués aussi au niveau de l'actif lui-même. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa juste valeur calculée à l'aide de la méthode de licence libre de redevance. L'estimation du taux de redevance a été basée sur des sources d'informations externes et des données historiques reflétant l'expérience passée. Pour les bannières et ces marques privées, un taux de redevance de 1,0 % à 3,0% (1,0 % à 3,0 % en 2017) a été utilisé et les multiples utilisés sont entre 13,3 et 15,4 (13,3 et 14,3 en 2017) considérant un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2017) correspondant à l'indice des prix à la consommation. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données non observables sur le marché.

Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

14. GOODWILL

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	1 973,8	1 955,4
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	1 328,9	18,4
Cessions	(0,5)	—
Solde à la fin de l'exercice	3 302,2	1 973,8

Pour les fins des tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill de 1 976,9 \$ a été affectée au secteur opérationnel relié aux activités alimentaires. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité, laquelle a été calculée en utilisant les prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Ces prévisions reflétaient l'expérience passée. Le taux d'actualisation avant impôts utilisé a été de 11,6 % (12,0 % en 2017) et aucun taux de croissance n'a été pris en compte. Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

Pour les fins des tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill de 1 325,3 \$ a été affectée au secteur opérationnel relié aux activités pharmaceutiques. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie, laquelle a été calculée à l'aide de la méthode de la capitalisation du BAIIA. L'estimation du BAIIA directement attribuable à l'UGT des activités pharmaceutiques a été basée sur les données historiques reflétant l'expérience passée. Le multiple utilisé a été de 14,0 considérant un taux de croissance de 2,0 % correspondant à l'indice des prix à la consommation. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données non observables sur le marché. Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**29 septembre 2018 et 30 septembre 2017***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***15. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF**

	2018	2017
Prêts à certains clients, portant intérêt à des taux variables, remboursables par versement mensuel, échéant jusqu'en 2031	64,5	40,3
Placements dans des coentreprises et entreprises associées acquis par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	35,7	—
Autres actifs	4,3	3,8
	104,5	44,1
Partie courante comprise dans les débiteurs	11,7	6,2
	92,8	37,9

16. EMPRUNTS BANCAIRES

Aux 29 septembre 2018 et 30 septembre 2017, la Société avait les marges de crédit des entités structurées à titre d'emprunts bancaires. Les entités structurées consolidées disposent de marges de crédit pour un total de 8,3 \$ (8,4 \$ au 30 septembre 2017), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %, non garanties et venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2019. Au 29 septembre 2018, 0,1 \$ (1,1 \$ au 30 septembre 2017) des marges de crédit étaient utilisées au taux d'intérêt de 4,2 % (3,7 % au 30 septembre 2017).

17. COMPENSATION

	2018	2017
Créditeurs (brut)	1 411,1	1 082,8
Rabais de fournisseurs à recevoir	(52,6)	(46,7)
Créditeurs (net)	1 358,5	1 036,1

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

18. PROVISIONS

	Contrats de location déficitaires	Charges de fermeture et de restructuration du réseau	Charges liées à la modernisation du réseau de distribution	Total
Solde au 24 septembre 2016	5,4	—	—	5,4
Provisions additionnelles	2,1	—	—	2,1
Montants utilisés	(2,8)	—	—	(2,8)
Solde au 30 septembre 2017	4,7	—	—	4,7
Provisions courantes	2,7	—	—	2,7
Provisions non courantes	2,0	—	—	2,0
Solde au 30 septembre 2017	4,7	—	—	4,7
Solde au 30 septembre 2017	4,7	—	—	4,7
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	2,9	—	—	2,9
Provisions additionnelles	0,4	13,9	11,4	25,7
Montants utilisés	(3,3)	—	—	(3,3)
Effet du passage du temps	—	—	0,3	0,3
Solde au 29 septembre 2018	4,7	13,9	11,7	30,3
Provisions courantes	2,4	5,6	—	8,0
Provisions non courantes	2,3	8,3	11,7	22,3
Solde au 29 septembre 2018	4,7	13,9	11,7	30,3

Les contrats de location déficitaires correspondent à des baux pour des locaux que la Société n'utilise plus pour ses opérations. Le montant de la provision pour ces contrats est égal à la valeur actualisée des paiements de location futurs moins les revenus de sous-location estimatifs futurs. L'estimation pourrait varier compte tenu des hypothèses de sous-location. L'échéance à courir de ces contrats de location était d'un an à 9 ans.

La Société a annoncé en octobre 2017, un investissement prévu de 400,0 \$ sur six ans dans son réseau de distribution en Ontario. La Société modernisera ses opérations à Toronto entre 2018 et 2023 en construisant un nouveau centre de distribution pour les produits frais ainsi qu'un nouveau centre de distribution pour les produits surgelés. Au cours du premier trimestre de l'exercice, la Société a enregistré une provision de 11,4 \$ avant impôts relative à des indemnités de départ et de retraite en lien avec la modernisation du réseau de distribution en Ontario.

La Société a enregistré au cours du quatrième trimestre de l'exercice une charge de fermeture et de restructuration de 31,4 \$ avant impôts correspondant à une provision de 13,9 \$ pour des indemnités de départ et charges d'occupation et une provision de 17,5 \$, présentée à l'encontre d'actifs, pour des radiations d'actifs et d'inventaires découlant du transfert à venir des opérations pharmaceutiques de l'entrepôt de McMahon à l'entrepôt du Groupe Jean Coutu, de la réduction de postes administratifs, de la fermeture de 3 pharmacies Brunet et du dessaisissement de 10 pharmacies.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

19. DETTE

	2018	2017
Billets de Série E, au taux d'intérêt des acceptations bancaires à trois mois majoré de 0,57%, 2,16% en 2018 (1,54 % en 2017), échéant le 27 février 2020 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	400,0	400,0
Billets de Série C, au taux d'intérêt nominal fixe de 3,20 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2021 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	300,0	300,0
Billets de Série F, au taux nominal fixe de 2.68 %, échéant le 5 décembre 2022 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	300,0	—
Billets de Série G au taux nominal fixe de 3.39 %, échéant le 6 décembre 2027 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	450,0	—
Billets de Série B, au taux d'intérêt nominal fixe de 5,97 %, échéant le 15 octobre 2035 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	400,0	400,0
Billets de Série D, au taux d'intérêt nominal fixe de 5,03 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2044 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	300,0	300,0
Billets de Série H, au taux d'intérêt nominal fixe de 4,27%, échéant le 4 décembre 2047 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	450,0	—
Emprunts, échéant à diverses dates jusqu'en 2027, au taux d'intérêt moyen de 2,64 % (2,41 % en 2017)	35,2	35,6
Obligations découlant de contrats de location-financement portant intérêt au taux effectif de 7,71 % (8,0 % en 2017)	25,7	25,7
Frais de financement reportés	(17,2)	(6,8)
	2 643,7	1 454,5
Partie courante	13,3	12,9
	2 630,4	1 441,6

Le 4 décembre 2017, la Société a émis en placement privé, des billets non garantis de premier rang Série F, G, et H tel que détaillé ci-dessus. Le produit de ces émissions a été entiercé à titre de dépôts en garantie et libéré à l'acquisition du Groupe Jean Coutu (voir note 5). Ces dépôts en garantie ont généré des revenus d'intérêts de 6,8 \$ depuis leurs émissions jusqu'à l'acquisition et ont été présentés dans les revenus d'intérêts aux frais financiers. Une dépense d'intérêts d'un montant de 34,9 \$ sur ces nouveaux billets a également été enregistrée depuis leurs émissions dans les intérêts non courants aux frais financiers.

La Société a également utilisé sa facilité de crédit à terme, disponible à l'acquisition du Groupe Jean Coutu (voir note 5), de 500,0 \$ constituée d'une tranche A d'un capital de 100,0 \$ échéant dans 1 an, d'une tranche B d'un capital de 200,0 \$ échéant dans 2 ans et d'une tranche C d'un capital de 200,0 \$ échéant dans 3 ans et un prêt relais au montant de 250,0 \$ pour un mois. Le 11 mai 2018, la Société a remboursé la totalité de la tranche A d'un montant de 100,0 \$ et la totalité du prêt relais d'un montant de 250,0 \$, et le 11 juin la Société a remboursé 100,0 \$ de la tranche B. Au cours du quatrième trimestre, la Société a remboursé le solde de 100,0 \$ de la tranche B et la totalité de la tranche C d'un montant de 200,0 \$. Cette facilité de crédit à terme a été annulée le 10 septembre 2018.

La Société a accès à une facilité de crédit rotative d'un montant maximum de 600,0 \$ qui porte intérêt à des taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires et est non garantie. Aux 29 septembre 2018 et 30 septembre 2017, la facilité de crédit rotative autorisée était non utilisée. Étant donné que la Société augmente et diminue fréquemment cette facilité de crédit par des acceptations bancaires d'un minimum de 30 jours et pour simplifier la présentation, la Société juge qu'il est préférable pour la compréhension de ses activités de financement de ne présenter que les variations nettes annuelles au tableau consolidé des flux de trésorerie. Le 19 septembre 2018, l'échéance de la facilité de crédit rotative a été prolongée jusqu'au 3 novembre 2023.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**29 septembre 2018 et 30 septembre 2017***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

L'amortissement des frais de financement reportés et les dettes liées à l'acquisition d'immobilisations incorporelles exclus des tableaux consolidés des flux de trésorerie ont été de 15,6 \$ en 2018 (7,3 \$ en 2017).

Les remboursements de la dette au cours des prochains exercices s'établiront comme suit :

	Facilité et emprunts	Billets	Obligations découlant de contrats de location-financement	Total
2019	8,7	—	6,2	14,9
2020	3,6	400,0	4,9	408,5
2021	1,4	—	3,4	4,8
2022	1,3	300,0	2,3	303,6
2023	0,9	300,0	1,9	302,8
2024 et suivants	19,3	1 600,0	16,1	1 635,4
	35,2	2 600,0	34,8	2 670,0

Les paiements minimums des obligations découlant de contrats de location-financement comprenaient des intérêts de 9,1 \$ sur ces obligations en 2018 (10,3 \$ en 2017).

20. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2018	2017
Passifs relatifs aux baux	9,6	10,5
Autres passifs	2,1	1,8
	11,7	12,3

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

21. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société se résumait comme suit :

- nombre illimité d'actions ordinaires, comportant un droit de vote par action, participatives, sans valeur nominale;
- nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Actions ordinaires émises

Les actions ordinaires émises et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre (en milliers)	
Solde au 24 septembre 2016	234 511	571,0
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 284,5 \$	(7 433)	(18,1)
Exercice d'options d'achat d'actions	641	12,9
Solde au 30 septembre 2017	227 719	565,8
Émission d'actions (note 5)	28 031	1 147,9
Exercice d'options d'achat d'actions	503	10,4
Solde au 29 septembre 2018	256 253	1 724,1

Actions propres

Les changements relativement aux actions propres survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre (en milliers)	
Solde au 24 septembre 2016	665	(20,5)
Acquisitions	170	(6,9)
Remises en circulation	(256)	5,5
Solde au 30 septembre 2017	579	(21,9)
Acquisitions	250	(10,2)
Remises en circulation	(226)	7,2
Solde au 29 septembre 2018	603	(24,9)

Les actions propres sont détenues en fiducie à l'intention des participants au régime d'UAR. Elles seront remises en circulation lors des règlements des UAR. Cette fiducie, considérée comme une entité structurée, est consolidée aux états financiers de la Société.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de certains employés de la Société qui prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'un nombre maximum de 30 000 000 actions ordinaires. Au 29 septembre 2018, un solde de 5 300 796 actions pouvaient être émises suite à l'exercice d'options (5 803 816 au 30 septembre 2017). Le prix de souscription de chaque action ordinaire visée par une option attribuée en vertu du régime correspond au cours du marché des actions le jour précédant la date de l'attribution et doit être payé intégralement au moment de l'exercice de l'option. Le conseil d'administration détermine les autres modalités d'exercice des options attribuées, mais aucune option ne peut avoir une durée supérieure à cinq ans à compter de la date à laquelle l'option peut être exercée, en tout ou en partie, pour la première fois, et la durée totale ne doit en aucun cas excéder dix ans à compter de la date à laquelle l'option a été attribuée. Les options peuvent généralement être exercées deux ans après leur attribution à raison de 20 % par année.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les options d'achat d'actions en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
Solde au 24 septembre 2016	3 483	23,67
Attribuées	394	40,23
Exercées	(641)	16,76
Annulées	(56)	33,31
Solde au 30 septembre 2017	3 180	26,94
Attribuées	390	41,16
Exercées	(503)	17,49
Solde au 29 septembre 2018	3 067	30,30

Les informations relatives aux options d'achat d'actions en circulation et pouvant être exercées au 29 septembre 2018 se résumaient comme suit :

Fourchettes des prix d'exercice (en dollars)	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre (en milliers)	Durée restante moyenne pondérée (en mois)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	Nombre (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
17,72 à 24,69	1 486	19,8	20,86	1 117	20,47
35,42 à 44,73	1 581	57,9	39,18	251	36,96
	3 067	39,4	30,30	1 368	23,49

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice 2018 s'est établie à 5,73 \$ par option (5,19 \$ en 2017) et a été déterminée selon le modèle Black-Scholes à la date d'attribution selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,2 % (1,3 % en 2017), durée prévue de 5,4 ans (5,4 ans en 2017), volatilité prévue de 15,7 % (16,1 % en 2017) et un taux de dividende prévu de 1,8 % (1,6 % en 2017). La volatilité prévue repose sur la volatilité historique des prix des actions sur une période similaire à la durée de vie des options.

La charge de rémunération relative aux options d'achat d'actions s'est élevée à 2,0 \$ pour l'exercice 2018 (2,1 \$ en 2017).

Régime d'unités d'actions au rendement

La Société a un régime d'UAR. En vertu de ce programme, des dirigeants et des employés clés (les participants) reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'UAR, lequel peut augmenter s'il y a atteinte par la Société de certains indicateurs de performance financière. Les UAR donnent aux participants le droit de recevoir des actions ordinaires de la Société ou, au gré de celle-ci, la valeur équivalente en espèces. Les droits rattachés aux UAR sont acquis à la fin d'une période de trois ans.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**29 septembre 2018 et 30 septembre 2017***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Les UAR en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résument comme suit :

	Nombre <i>(en milliers)</i>
Solde au 24 septembre 2016	664
Octroyées	186
Réglées	(257)
Annulées	(46)
Solde au 30 septembre 2017	547
Octroyées	230
Réglées	(193)
Annulées	(5)
Solde au 29 septembre 2018	579

La juste valeur moyenne pondérée des UAR octroyées au cours de l'exercice 2018, soit la valeur boursière d'une action ordinaire de la Société à la date d'attribution, s'est établie à 41,16 \$ par UAR (40,23 \$ en 2017).

La charge de rémunération relative aux UAR s'est élevée à 7,1 \$ pour l'exercice 2018 (6,0 \$ en 2017).

Régime d'unités d'actions différées

La Société a un régime d'UAD qui a pour objet d'encourager l'actionnariat des administrateurs qui ne sont pas des dirigeants de la Société. En vertu de ce programme, les administrateurs qui remplissent les exigences minimales de détention d'actions peuvent choisir de recevoir en tout ou en partie leur rémunération en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis au moment de l'octroi. La Société verse un montant forfaitaire en espèces à l'administrateur lorsqu'il quitte ses fonctions.

La charge relative aux UAD s'est élevée à 0,7 \$ pour l'exercice 2018 (0,6 \$ en 2017).

Au 29 septembre 2018, le passif relatif aux UAD s'élevait à 13,4 \$ (14,2 \$ au 30 septembre 2017).

22. DIVIDENDES

Pour l'exercice 2018, la Société a versé des dividendes de 164,8 \$ aux détenteurs d'actions ordinaires (143,5 \$ en 2017), soit 0,7025 \$ par action (0,6275 \$ en 2017). Le 1^{er} octobre 2018, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,1800 \$ par action ordinaire payable le 13 novembre 2018.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

23. AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre aux salariés admissibles plusieurs régimes à prestations définies et à cotisations définies qui garantissent à la plupart de ses participants le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages à long terme qui, dans certains cas, sont en fonction du nombre d'années de service ou du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies sont capitalisés au moyen de cotisations versées par l'employeur et certains régimes sont également capitalisés au moyen de cotisations versées par les participants. La Société offre également aux salariés et aux retraités admissibles des avantages sous forme de soins de santé et d'assurance-vie ainsi que d'autres avantages à long terme. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite ainsi que les autres avantages à long terme ne sont pas capitalisés et sont présentés à titre d'autres régimes. Des comités de retraite composés de représentants de l'employeur et d'employés assument la responsabilité fiduciaire à l'égard de certains régimes.

Les régimes de retraite à prestations définies et les régimes d'avantages complémentaires de retraite exposent la Société à des risques actuariels comme le risque de taux d'intérêt, le risque de longévité, le risque d'investissement et le risque d'inflation. Par conséquent, la politique de placement de la Société prévoit la composition d'un portefeuille diversifié dont la composante obligatoire s'apparie à l'échelonnement et aux versements prévus au titre des prestations.

Les variations de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies se présentaient comme suit :

	2018		2017	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	1 170,9	34,1	1 229,1	39,3
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	47,5	—	—	—
Cotisations des participants	7,1	—	6,9	—
Prestations payées	(47,6)	(3,3)	(44,4)	(3,4)
Éléments au bénéfice net				
Coût des services rendus	40,2	2,0	40,8	2,1
Charge d'intérêts	47,3	1,3	40,7	1,4
Coût des services passés	1,7	0,2	—	—
Pertes (gains) actuariels	—	0,9	—	(1,1)
	89,2	4,4	81,5	2,4
Éléments au résultat global				
Gains actuariels découlant des hypothèses démographiques	(1,2)	(0,5)	—	(1,1)
Gains actuariels découlant des hypothèses financières	(2,1)	(0,1)	(99,8)	(1,5)
Ajustements liés à l'expérience	(1,1)	0,4	(2,4)	(1,6)
	(4,4)	(0,2)	(102,2)	(4,2)
Solde à la fin de l'exercice	1 262,7	35,0	1 170,9	34,1

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pouvait être répartie comme suit:

	2018		2017	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
(en pourcentage)				
Participants en activité	61	71	60	70
Participants titulaires de droits à prestations différées	4	—	4	—
Retraités	35	29	36	30

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes se présentaient comme suit :

	2018		2017	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Juste valeur au début de l'exercice	1 167,8	—	1 123,7	—
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	47,2	—	—	—
Cotisations de l'employeur	39,2	3,3	44,0	3,4
Cotisations des participants	7,1	—	6,9	—
Prestations payées	(47,6)	(3,3)	(44,4)	(3,4)
Éléments au bénéfice net				
Produits d'intérêts	46,0	—	37,8	—
Frais d'administration	(1,7)	—	(2,1)	—
	44,3	—	35,7	—
Éléments au résultat global				
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans le produit d'intérêts	32,6	—	1,9	—
Juste valeur à la fin de l'exercice	1 290,6	—	1 167,8	—

Les variations de la limite sur l'actif et de l'exigence de financement minimal relativement aux régimes de retraite se détaillaient comme suit :

	2018		2017	
	Limite sur l'actif	Exigence de financement minimal	Limite sur l'actif	Exigence de financement minimal
Solde au début de l'exercice	(16,2)	—	(7,8)	(0,7)
Intérêts	(0,6)	—	(0,3)	—
Variation des actifs au titre des prestations définies	(2,1)	—	(8,1)	—
Variation des passifs au titre des prestations définies	—	(0,2)	—	0,7
Solde à la fin de l'exercice	(18,9)	(0,2)	(16,2)	—

La valeur de l'avantage économique qui a déterminé la limite sur l'actif représente la valeur actuelle des congés de cotisations futures. L'exigence de financement minimal représente la valeur actuelle des cotisations requises selon la loi et qui une fois effectuée ne résulte pas en un avantage économique pour la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies se présentaient comme suit :

	2018		2017	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	(1 262,7)	(35,0)	(1 170,9)	(34,1)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	1 290,6	—	1 167,8	—
Situation de capitalisation	27,9	(35,0)	(3,1)	(34,1)
Effet de la limite sur l'actif	(18,9)	—	(16,2)	—
Exigence de financement minimal	(0,2)	—	—	—
	8,8	(35,0)	(19,3)	(34,1)
Actifs au titre des prestations définies	55,1	—	39,3	—
Passifs au titre des prestations définies	(46,3)	(35,0)	(58,6)	(34,1)
	8,8	(35,0)	(19,3)	(34,1)

La charge au titre des régimes à cotisations et à prestations définies comptabilisée au bénéfice net se détaillait comme suit :

	2018 (52 semaines)		2017 (53 semaines)	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Régimes à cotisations définies , incluant les régimes multi-employeurs	36,3	0,6	36,3	0,6
Régimes à prestations définies				
Coût des services rendus	40,2	2,0	40,8	2,1
Coût des services passés	1,7	0,2	—	—
Pertes (gains) actuariels	—	0,9	—	(1,1)
Frais d'administration	1,7	—	2,1	—
	43,6	3,1	42,9	1,0
Charge au titre des avantages du personnel	79,9	3,7	79,2	1,6
Intérêts sur les obligations, la limite sur l'actif et l'exigence de financement minimal nets des actifs des régimes, présentés dans les frais financiers	1,9	1,3	3,2	1,4
Charge nette totale	81,8	5,0	82,4	3,0

Les réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global se détaillaient comme suit :

	2018		2017	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Gains actuariels sur les obligations encourus	(4,4)	(0,2)	(102,2)	(4,2)
Rendement des actifs des régimes	(32,6)	—	(1,9)	—
Variation de l'effet de la limite sur l'actif	2,1	—	8,1	—
Variation de l'exigence de financement minimal	0,2	—	(0,7)	—
	(34,7)	(0,2)	(96,7)	(4,2)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Le total des paiements en espèces au titre des avantages du personnel, qui est constitué des cotisations de la Société à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, se chiffrait à 42,5 \$ en 2018 (47,4 \$ en 2017). La Société prévoit verser des cotisations de 42,6 \$ aux régimes à prestations définies et 27,1 \$ aux régimes multi-employeurs au cours du prochain exercice.

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies était de 15 ans aux 29 septembre 2018 et 30 septembre 2017.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite de la Société ont été préparées à diverses dates entre décembre 2014 et septembre 2018 et les prochaines évaluations seront effectuées en décembre 2018.

Les actifs des régimes, évalués au niveau 1 en fonction de prix cotés sur un marché actif pour les actions de sociétés et au niveau 2 pour les obligations et autres car leurs justes valeurs reposent sur des données observables sur le marché, sont détenus en fiducie et leurs répartitions moyennes pondérées étaient comme suit aux dates de mesure :

Catégories d'actifs (en pourcentage)	2018	2017
Actions de sociétés canadiennes	21	21
Actions de sociétés étrangères	24	27
Obligations gouvernementales et corporatives	48	45
Autres	7	7

Les actifs des régimes de retraite comprenaient des titres émis par la Société d'une juste valeur de 4,3 \$ au 29 septembre 2018 (5,0 \$ au 30 septembre 2017).

Les principales hypothèses actuarielles pour déterminer l'obligation et le coût des services au titre des prestations définies étaient les suivantes :

(en pourcentage)	2018		2017	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation pour l'obligation	3,90	3,90	3,90	3,90
Taux d'actualisation pour le coût des services rendus	4,00	4,00	3,50	3,50
Taux de croissance de la rémunération	3,0	3,0	3,0	3,0
Table de mortalité	CPM2014Priv	CPM2014Priv	CPM2014Priv	CPM2014Priv

Pour déterminer le taux d'actualisation le plus approprié, la direction prend en compte les taux d'intérêt des obligations de première catégorie d'entités opérant au Canada dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations. Le taux de mortalité est basé sur les tables de mortalité disponibles. Les augmentations futures de salaires et de pensions de retraite sont établies en prenant en compte les niveaux prévisionnels d'inflation.

L'incidence d'une variation de 1 % du taux d'actualisation, sans tenir compte de la modification des autres hypothèses, serait comme suit :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies	(176,7)	211,6	(2,8)	3,3

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 5,6 % (5,7 % en 2017). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour s'établir à 4,0 % en 2040 et demeurer à ce niveau par la suite. L'incidence d'une variation de 1 % de ce taux serait comme suit :

	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies	1,7	(1,5)

24. ENGAGEMENTS

Contrats de location simple

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location simple, à louer des locaux et de l'équipement qu'elle utilise à des fins commerciales. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2041 avec une à 14 options de renouvellement de cinq ans. La Société n'a pas la possibilité d'acquérir les actifs loués à l'échéance des contrats de location, mais détient un droit de premier refus dans certains cas. Les loyers futurs minimaux payables au titre de ces contrats de location simple s'établiront comme suit :

	2018	2017
Moins de 1 an	188,4	186,4
Entre 1 an et 5 ans	589,3	565,9
Plus de 5 ans	522,0	548,8
	1 299,7	1 301,1

Par ailleurs, la Société s'est engagée, par des contrats de location s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2037 avec une à 17 options de renouvellement de cinq ans, à louer des locaux qu'elle sous-loue à des clients, et ce, généralement aux mêmes conditions. Les loyers futurs minimaux payables au titre de ces contrats de location simple s'établiront comme suit :

	2018	2017
Moins de 1 an	100,5	44,9
Entre 1 an et 5 ans	326,5	152,1
Plus de 5 ans	308,7	169,1
	735,7	366,1

Contrats de location-financement

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location-financement, à louer des locaux qu'elle utilise à des fins commerciales et des équipements informatiques. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2036 avec trois à sept options de renouvellement de cinq ans. La Société n'a pas la possibilité d'acquérir les actifs loués à l'échéance des contrats de location. Les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location-financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre de la location s'établiront comme suit :

	Paiements minimaux au titre de la location		Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	
	2018	2017	2018	2017
Moins de 1 an	6,2	5,4	4,6	3,7
Entre 1 an et 5 ans	12,5	12,5	8,8	8,4
Plus de 5 ans	16,1	18,1	12,3	13,6
Paiements minimaux au titre de la location	34,8	36,0	25,7	25,7
Frais financiers futurs	(9,1)	(10,3)	—	—
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	25,7	25,7	25,7	25,7

Notes afférentes aux états financiers consolidés**29 septembre 2018 et 30 septembre 2017***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Contrats de service**

La Société s'est également engagée en vertu de contrats de service essentiellement pour du transport et de l'informatique. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2030, sans option de renouvellement. Les paiements futurs minimaux au titre de ces contrats de service s'établiront comme suit :

	2018	2017
Moins de 1 an	121,4	73,3
Entre 1 an et 5 ans	161,4	95,2
Plus de 5 ans	27,4	7,3
	310,2	175,8

25. ÉVENTUALITÉS**Cautionnements**

La Société s'est portée garante de prêts consentis à certains de ses clients par des institutions financières, s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2030. Le solde de ces prêts au 29 septembre 2018 s'élevait à 22,1 \$ (27,1 \$ au 30 septembre 2017). Aucun passif n'était inscrit relativement à ces garanties pour les exercices clos les 29 septembre 2018 et 30 septembre 2017.

Conventions de rachat

En vertu de conventions de rachat de stocks, la Société s'est engagée auprès d'institutions financières à racheter les stocks de certains de ses clients, lorsqu'ils sont en défaut, jusqu'à concurrence du montant utilisé de la marge de crédit consentie par les institutions financières à ces mêmes clients. Au 29 septembre 2018, les financements relatifs aux stocks se chiffraient à 201,9 \$. Toutefois en vertu de ces conventions, la Société ne s'est pas engagée à combler le déficit qui pourrait être créé si la valeur des stocks était inférieure au montant des avances.

En vertu de conventions de rachat d'équipements financés par des contrats de location financement n'excédant pas cinq ans et des emprunts bancaires n'excédant pas 15 ans, la Société s'est engagée auprès d'institutions financières à racheter les équipements de certains de ses clients. Dans le cas de contrats de location financement, la valeur de rachat est liée au solde net du bail à la date de rachat. Dans le cas d'équipements financés par emprunt bancaire, la valeur de rachat minimum est, soit fixée par contrat avec l'institution financière, soit liée au solde du prêt à la date de rachat. Au 29 septembre 2018, les financements relatifs aux équipements se chiffraient à 50,7 \$.

Aucun passif n'était inscrit relativement à ces divers cautionnements pour les exercices clos les 29 septembre 2018 et 30 septembre 2017 et la Société n'a jamais eu à verser d'indemnisation en vertu de telles ententes.

Réclamations

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et la direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'influenceront pas de façon sensible la situation financière et les résultats consolidés de la Société.

Au cours de l'exercice financier 2016, une demande d'autorisation d'exercer une action collective a été signifiée au Groupe Jean Coutu par Sopropharm, une association constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels dont sont membres certains pharmaciens propriétaires franchisés du Groupe Jean Coutu. La demande vise à faire autoriser l'exercice de l'action collective sous la forme d'une action déclaratoire visant, entre autres (i) à faire annuler certaines dispositions contractuelles des conventions de franchise type du Groupe Jean Coutu, notamment la clause prévoyant le paiement de redevances sur les ventes de médicaments par les établissements franchisés; (ii) à obtenir la restitution de certaines prestations; et (iii) à faire réduire certaines obligations contractuelles. Le 1^{er} novembre 2018, la Cour supérieure a autorisé l'exercice de l'action collective, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société entend par ailleurs contester ce recours au fond. Toutefois, étant donné que tout litige comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de ce litige ni le montant de pertes éventuelles. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

En octobre 2017, le Bureau de la concurrence du Canada a débuté une enquête relativement à la fourniture de pain commercial impliquant certains fournisseurs et détaillants canadiens dont la Société. La Société continue de collaborer pleinement avec le Bureau de la concurrence. Des demandes de recours collectifs ont été déposées contre la Société, des fournisseurs et certains détaillants. En se basant sur l'information disponible jusqu'à présent, la Société ne croit pas qu'elle, ni qu'aucun de ses employés, n'ait enfreint la Loi sur la concurrence. À ce stade-ci, la Société ne croit pas que ces dossiers auront un impact négatif important sur les activités, les résultats d'opération ou la situation financière de la Société.

26. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société détient des participations importantes dans les filiales, la coentreprise et l'entreprise associée suivantes :

Noms	Pays de constitution	Pourcentage d'intérêt dans le capital	Pourcentage de droits de vote
Filiales			
Metro Richelieu Inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Jean Coutu Inc.	Canada	100,0	100,0
McMahon Distributeur pharmaceutique Inc.	Canada	100,0	100,0
Pro Doc Ltée	Canada	100,0	100,0
Centre Information RX Ltée	Canada	100,0	100,0
Metro Québec Immobilier Inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Real Estate Limited	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Pharmacies Limited	Canada	100,0	100,0
Groupe Adonis Inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Phoenicia Inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Première Moisson Inc.	Canada	75,0	75,0
MissFresh Inc.	Canada	70,0	70,0
Coentreprises et entreprises associées			
Dunnhumby Canada Limitée	Canada	50,0	50,0
Le Groupe Medicus Inc.	Canada	46,5	46,5
Colo-D Inc.	Canada	23,1	23,1

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Dans le cours normal des affaires, les transactions suivantes ont été conclues avec des parties liées :

	2018 (52 semaines)		2017 (53 semaines)	
	Ventes	Services reçus	Ventes	Services reçus
Coentreprise	—	9,6	—	9,7
Entreprises contrôlées par un membre du conseil d'administration	25,1	—	10,1	—
	25,1	9,6	10,1	9,7

	2018		2017	
	Débiteurs	Créditeurs	Débiteurs	Créditeurs
Coentreprise	—	(2,6)	—	(1,1)
Entreprises contrôlées par un membre du conseil d'administration	5,1	—	—	—
	5,1	(2,6)	—	(1,1)

La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaillait comme suit :

	2018 (52 semaines)	2017 (53 semaines)
Rémunération et avantages à court terme	5,7	5,6
Avantages postérieurs à l'emploi	2,7	0,4
Rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	6,0	4,4
	14,4	10,4

27. GESTION DU CAPITAL

La Société tend à maintenir un niveau de capital qui lui permet de rencontrer plusieurs objectifs, entre autres :

- Viser un pourcentage de dette non courante sur le total combiné de la dette non courante et des capitaux propres (ratio dette non courante/capital total) inférieur à 50 %.
- Conserver une cote de crédit suffisante pour l'obtention de la qualification « Catégorie d'investissement » pour ses billets à terme.
- Verser un dividende annuel total représentant un pourcentage variant de 20 % à 30 % du bénéfice net de l'exercice précédent, excluant des éléments non récurrents, avec une cible de 25 %.

Dans sa structure du capital, la Société considère ses régimes d'options d'achat d'actions et d'UAR offerts à des employés clés et des dirigeants. De plus, le programme de rachat d'actions constitue l'un des outils que la Société utilise dans l'atteinte de ses objectifs.

La Société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

Pour l'exercice 2018, la Société a réalisé les résultats suivants relativement à ses objectifs de gestion du capital :

- un ratio dette non courante/capital total de 31,7 % (33,0 % au 30 septembre 2017);
- une cote de crédit BBB confirmée par S&P et DBRS (même cote en 2017);
- un dividende de 27,1 % du bénéfice net de l'exercice précédent excluant des éléments non récurrents (24,5 % en 2017).

Les objectifs de gestion du capital sont demeurés inchangés comparativement à l'exercice précédent.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers non courants étaient les suivantes :

	2018		2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placement à la juste valeur				
Actif disponible à la vente (note 10)	66,9	66,9	—	—
Autres éléments d'actif				
Prêts et créances				
Prêts à certains clients (note 15)	64,5	64,5	40,3	40,3
Participations ne donnant pas le contrôle				
Passif financier détenu à des fins de transaction	39,3	39,3	36,6	36,6
Dettes (note 19)				
Autres passifs financiers				
Billets de série E	400,0	401,2	400,0	400,9
Billets de série C	300,0	300,6	300,0	308,1
Billets de série F	300,0	292,9	—	—
Billets de série G	450,0	432,8	—	—
Billets de série B	400,0	474,7	400,0	477,8
Billets de série D	300,0	323,5	300,0	322,4
Billets de série H	450,0	432,5	—	—
Emprunts	35,2	35,2	35,6	35,6
	2 635,2	2 693,4	1 435,6	1 544,8

La juste valeur des prêts à certains clients, de la facilité de crédit rotative et des emprunts correspond à la valeur comptable puisqu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

La juste valeur du placement est établie à partir du cours acheteur de clôture des actions d'ACT qui est coté à la Bourse de Toronto. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 1, car elle repose sur des prix cotés sur un marché actif.

La juste valeur des billets représente les obligations auxquelles la Société aurait à faire face advenant la négociation de billets similaires aux conditions actuelles du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

La juste valeur du passif non courant relatif aux participations ne donnant pas le contrôle correspond à une estimation du prix à payer qui est basé principalement sur la valeur actualisée des bénéfices futurs prévus de Première Moisson et MissFresh à compter de la date où les options seront exerçables. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données qui ne sont pas observables sur le marché.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**29 septembre 2018 et 30 septembre 2017***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Les variations du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle se détaillaient comme suit:

	2018	2017
Solde au début de l'exercice	260,9	244,8
Rachat de participations minoritaires	(221,2)	—
Émission par voie de regroupements d'entreprises	—	3,2
Variation de la juste valeur	(0,4)	12,9
Solde à la fin de l'exercice	39,3	260,9
Partie courante	—	224,3
Partie non courante	39,3	36,6
Solde à la fin de l'exercice	39,3	260,9

En vertu de la convention des actionnaires, la Société s'est portée acquéreur des participations minoritaires dans Adonis et Phoenicia au cours du premier trimestre de l'exercice 2018 pour une considération en espèces de 221,2 \$. De plus, des frais financiers de 1,8 \$, calculés sur le solde à payer au 30 septembre 2017 jusqu'au versement en décembre 2017, ont été comptabilisés au bénéfice net et présentés dans les intérêts courants des frais financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuations de taux d'intérêt en raison des prêts et créances qu'elle consent ainsi que de la facilité de crédit rotative et des emprunts qu'elle contracte à des taux d'intérêt variables.

La Société reste à l'affût des fluctuations de taux d'intérêt et, au besoin, elle utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats d'échange de taux d'intérêt. Aux 29 septembre 2018 et 30 septembre 2017, aucun contrat d'échange de taux d'intérêt n'était en circulation.

RISQUE DE CRÉDIT**Prêts et créances / cautionnements**

La Société vend des marchandises à des consommateurs et des commerçants situés au Canada. Elle accorde du crédit aux commerçants au moment de la vente de marchandises. De plus, elle consent à certains d'entre eux des prêts à long terme afin de les aider financièrement dans le cadre d'acquisitions d'entreprises où elle se porte garante de prêts consentis par des institutions financières à ces mêmes commerçants. La Société s'expose ainsi au risque de crédit.

Afin d'atténuer le risque, la Société effectue une évaluation continue du crédit de sa clientèle et elle s'est dotée d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter et les garanties à obtenir. Aux 29 septembre 2018 et 30 septembre 2017, aucun de ses clients ne représentait plus de 10 % du total des prêts et créances.

La Société détient des garanties pour couvrir son risque de crédit. Elles prennent la forme de garanties sur des actifs de ses clients tels que des dépôts, des placements en actions de la Société et/ou des hypothèques de 2^e rang sur les stocks, les biens meubles, les biens incorporels et les débiteurs.

Au cours des dernières années, la Société n'a connu aucune perte significative relativement au risque de crédit.

Au 29 septembre 2018, le montant maximum de la responsabilité éventuelle en vertu des cautionnements était de 22,1 \$ (27,1 \$ au 30 septembre 2017) et aucun passif n'avait été comptabilisé à cette date.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

29 septembre 2018 et 30 septembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net

Pour ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net, soit les contrats de change à terme et les opérations de swap de taux d'intérêt interdevises, la Société s'expose à un risque de crédit lorsque ces contrats entraînent des sommes à recevoir des institutions financières.

Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société s'est engagée auprès de quelques grandes institutions financières canadiennes afin de réduire son risque de crédit.

Au 29 septembre 2018, l'exposition maximale au risque de crédit pour les contrats de change à terme correspondait à leur valeur comptable. Au 30 septembre 2017, la Société n'était pas exposée au risque de crédit à l'égard de ses contrats de change à terme, car ils entraînaient des sommes à payer.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison de sa dette, de ses passifs relatifs aux participations ne donnant pas le contrôle et de ses créditeurs.

La Société évalue régulièrement sa situation de trésorerie et elle estime que ses flux de trésorerie liés à ses activités opérationnelles sont suffisants pour couvrir entièrement ses besoins de fonds liés à ses activités de financement. Sa facilité de crédit rotative et ses billets de Série E, C, F, G, B, D et H viennent à échéance seulement en 2023, 2020, 2021, 2022, 2027, 2035, 2044 et 2047 respectivement. La Société a également accès à un solde autorisé non utilisé de 600,0 \$ sur sa facilité de crédit rotative.

Flux de trésorerie non actualisés (capital et intérêts)

	Créditeurs	Facilité et emprunts	Billets	Obligations en vertu de contrats de location-financement	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Échéance de moins d'un an	1 358,5	9,5	99,7	6,2	—	1 473,9
1 an à 10 ans	—	14,3	2 148,1	26,1	39,3	2 227,8
11 ans à 20 ans	—	3,9	910,2	2,5	—	916,6
Plus de 20 ans	—	17,2	1 019,2	—	—	1 036,4
	1 358,5	44,9	4 177,2	34,8	39,3	5 654,7

RISQUE DE CHANGE

La Société effectue certains achats en différentes devises et contracte, selon les conditions du marché, des emprunts US à même sa facilité de crédit rotative s'exposant ainsi à un risque de taux de change.

Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés, soit des contrats de change à terme et des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises, afin de se protéger des variations de taux de change sur ses achats futurs de biens et services en différentes devises et sur ses emprunts US. Aux 29 septembre 2018 et 30 septembre 2017, la juste valeur des contrats de change à terme était non significative.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**29 septembre 2018 et 30 septembre 2017***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***29. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE**

Après une période d'environ un an au cours de laquelle le programme de rachat d'actions n'avait pas été renouvelé, notamment parce que la Société avait l'intention, durant cette période, d'allouer les liquidités excédentaires disponibles au remboursement d'une partie de la dette encourue pour l'acquisition du Groupe Jean Coutu, le conseil d'administration a autorisé, le 20 novembre 2018, le rétablissement du programme de rachat d'actions. La Société pourra racheter, entre le 23 novembre 2018 et le 22 novembre 2019, jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires représentant approximativement 2,7 % de ses actions émises et en circulation au 13 novembre 2018. Les rachats se feront au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto, conformément à ses règles et politiques et de toute autre façon permise par celle-ci, de même que par toute autre autorité réglementaire en matière de valeur mobilière, y compris en vertu d'ententes de gré à gré. La Société considère que le programme de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités lui permet de disposer d'une option supplémentaire pour utiliser ses liquidités excédentaires.

30. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 29 septembre 2018 (incluant les chiffres comparatifs) ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 20 novembre 2018.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS**Le conseil d'administration****Maryse Bertrand**⁽¹⁾⁽³⁾
Montréal (Québec)**François J. Coutu**
Montréal (Québec)**Michel Coutu**
Montréal (Québec)**Stephanie Coyles**⁽¹⁾
Toronto (Ontario)**Marc DeSerres**⁽²⁾
Montréal (Québec)**Claude Dussault**⁽²⁾⁽³⁾
Québec (Québec)**Russell Goodman**⁽¹⁾⁽³⁾
Mont-Tremblant (Québec)**Marc Guay**⁽¹⁾
Oakville (Ontario)**Christian W.E. Haub**⁽²⁾
Greenwich (Connecticut)**Eric R. La Flèche**
Ville Mont-Royal (Québec)
Président et chef de la direction**Christine Magee**⁽³⁾
Oakville (Ontario)**Marie-José Nadeau**⁽²⁾⁽³⁾
Montréal (Québec)**Réal Raymond**
Montréal (Québec)
Président du conseil d'administration**Line Rivard**⁽¹⁾⁽²⁾
Montréal (Québec)⁽¹⁾ Membre du comité d'audit
⁽²⁾ Membre du comité des ressources humaines
⁽³⁾ Membre du comité de régie d'entreprise et de mise en candidature**La direction de METRO INC.****Eric R. La Flèche**
Président et chef de la direction**François Thibault**
Vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier**Christian Bourbonnière**
Vice-président exécutif et chef de la division du Québec**Carmine Fortino**
Vice-président exécutif et chef de la division de l'Ontario**Serge Boulanger**
Vice-président principal, centrales nationales d'achats et marques privées**Martin Allaire**
Vice-président, immobilier et ingénierie**Marie-Claude Bacon**
Vice-présidente, affaires publiques et communications**Geneviève Bich**
Vice-présidente, ressources humaines**François J. Coutu**
Président
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.**Mireille Desjarlais**
Vice-présidente, contrôleur corporatif**Dan Gabbard**
Vice-président, chaîne d'approvisionnement**Frédéric Legault**
Vice-président, systèmes d'information**Gino Plevano**
Vice-président, stratégie numérique et commerce en ligne**Simon Rivet**
Vice-président, affaires juridiques et secrétaire corporatif**Roberto Sbrugnera**
Vice-président, trésorerie, risques et relations avec les investisseurs**Yves Vézina**
Vice-président national, logistique et distribution**RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES**Les renseignements sur la Société, les rapports annuels et trimestriels, la notice annuelle et les communiqués de presse sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : **www.metro.ca***The corporate information, annual and quarterly reports, the annual information form, and press releases are available on the Internet at the following address: **www.metro.ca*****Siège social**
11011, boul. Maurice-Duplessis
Montréal (Québec) H1C 1V6
Tél.: (514) 643-1000**Agent comptable des transferts et des registres**
Société de fiducie AST
(Canada)**Inscription des titres**
Bourse de Toronto
Symbole : MRU**Auditeurs**
Ernst & Young s.r.l./
S.E.N.C.R.L.**Assemblée annuelle**
L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le 29 janvier 2019 à 10 h au :
Centre Mont-Royal
2200, rue Mansfield
Montréal (Québec) H3A 3R8**DIVIDENDES*
EXERCICE FINANCIER 2019****Date de déclaration**
28 janvier 2019
16 avril 2019
13 août 2019
30 septembre 2019**Date d'inscription**
14 février 2019
16 mai 2019
4 septembre 2019
25 octobre 2019**Date de paiement**
12 mars 2019
7 juin 2019
25 septembre 2019
12 novembre 2019

* Assujettis à l'approbation du conseil d'administration

metro